

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

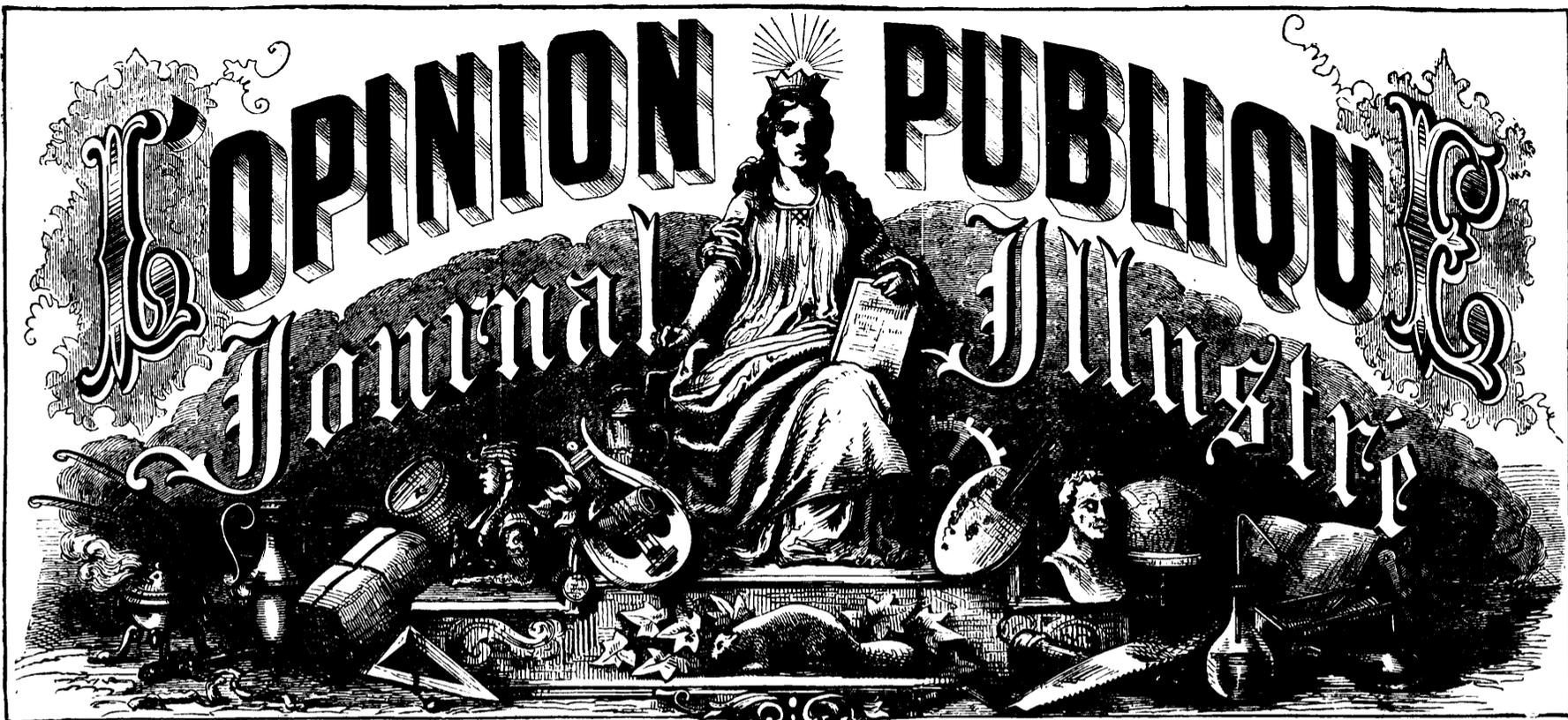
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LE LAC DE BELCÉIL.

SONNET IMPROMPTU.

Pour son carnet.

Que l'on aime à gravir ta montagne rustique,
O lac qui, suspendu sur vingt sommets hardis,
Dans ton lit d'algue verte, au soleil resplendis
Comme un joyau tombé d'un écrin fantastique!

Quel mystère se cache en tes flots engourdis?
Ta vague e-t-elle éteint quelque cratère antique?
Ou bien Dieu mit-il là ton urne poétique
Pour servir de miroir aux saints du Paradis?

Perdu comme un hermite en ces monts solitaires,
Tu ressembles, ô lac, à ces âmes austères
Qui vers tout idéal se tournent avec foi;

Comme elles, aux regards des hommes tu te voiles;
Calme le jour, le soir tu souris aux étoiles....
Et puis il faut monter pour aller jusqu'à toi!

LOUIS H. FRÉCHETTE.

Belcél, 12 Août 1873.

LES "CHRONIQUES" D'ARTHUR BUIES.

Pour nous, habitants d'une province française enclavée dans une terre britannique, les productions de notre littérature indigène sont toujours une bonne fortune; les frontières de notre république des lettres sont si étroites, "les hommes qui font des livres" sont si peu nombreux parmi nous que tout volume nouveau est assuré de ne point passer inaperçu au milieu du public canadien. Mais, hélas! ce public est bien restreint, et les auteurs, s'ils ont d'avance la certitude d'être lus par tous ceux qui ont l'habitude de lire, sont également certains de n'être point lus par beaucoup de monde, par conséquent de ne jamais s'enrichir avec leur plume. On cite comme exception l'abbé Casgrain qui a réalisé une jolie somme d'argent par la vente de ses ouvrages. Je souhaite à M. Arthur Buies de faire quelques sous avec ses *Chroniques*, et de se rapprocher du vénérable abbé au moins par cette similitude de chance heureuse.

La publication de ce volume s'est faite par souscriptions. L'ancien rédacteur du *Pays* et de l'*Indépendant*, l'auteur de la *Lanterne* a trouvé un nombre relativement considérable de conservateurs et de catholiques ardents qui ont souscrit à ses *Chroniques*. Cela prouve sans doute en faveur de ses bonnes qualités personnelles qui ont pu faire taire de sanglants reproches et des antipathies profondes de convictions; mais cela n'indique-t-il pas aussi que nous commençons à apprécier les efforts littéraires, à respecter la vocation des lettres? Buies est bien le meilleur type de l'homme de lettres en ce pays, ne comprenant rien à la vie pratique sinon que, règle générale, la faim l'empoigne trois fois par jour, d'une incapacité radicale aux affaires, ayant le goût et le talent de discourir sur le mouvement du commerce, mais toujours voyageant dans l'autre monde lorsque la fortune passe à sa porte, incapable, en un mot, de gagner sa vie autrement que par la vente de ses vers ou de sa prose. Ces traits distinctifs seraient frappants chez Buies quand même ses extravagances bien connues ne les feraient pas ressortir à tous les yeux. On ne l'a pas rebuté pour tout cela; au contraire on l'a encouragé à cause de cela, on a pris sa marchandise, on a souscrit à son livre destiné à contenir des choses spirituelles et des choses folles. Il a parlé un jour en termes sarcastiques de la manière dont

nous encourageons les œuvres de l'esprit: eh bien! on le punit avec générosité de sa critique, le voilà véritablement encouragé à travailler en bon écrivain qu'il est et en honnête homme.

M. Buies a réuni les divers écrits qu'il a éparpillés un peu partout, dans le *Pays*, le *National*, la *Minerve*, l'*Opinion Publique*, et il en a fait un volume de quatre cents pages sous ce titre: *Chroniques, humeurs et caprices*. Cela forme un recueil d'une lecture facile et attrayante, où il y a de la bonne et de la mauvaise humeur, beaucoup de caprice, et quelques chroniques. Ce sont des morceaux détachés, des articles jetés sur la presse par ordre de date, sans liaison les uns avec les autres, mais très-piquants chacun pris à part. Ils ont beaucoup perdu de leur intérêt pour qui les a lus, fût-ce à une époque éloignée, dans les journaux, car M. Buies a des originalités ou des paradoxes qui restent dans la mémoire. Ses boutades ne s'oublient pas; en les relisant on ne goûte que le charme de l'expression heureuse, l'idée est restée fraîche au souvenir. L'écrivain doit ce malheur à la nature de son talent, et c'est faire de lui un grand éloge que de lui reconnaître une personnalité si distincte, si accentuée. M. Buies n'imite personne, il n'a aucun modèle, sinon les auteurs qui font profession de n'en pas avoir. Non pas qu'il n'accepte aucune règle de style, car au contraire il soigne sa phrase et s'étudie dans l'art de bien dire, mais il conserve toujours une manière à lui propre, un procédé de composition que l'on ne saurait classer dans un genre plus défini que le genre fantaisiste, où parfois les variétés diffèrent entre elles complètement. C'est un coursier indompté dont l'allure est irréprochable parce qu'elle est naturelle, mais qui ne suit d'autre loi dans sa course échevelée que l'impulsion du sang de ses veines.

Je prends ici M. Buies dans ses bonnes heures. Son style est simple, naturel, correct; personne ne sait mieux le français que lui dans ce pays; il a de la verve, de la chaleur; il sent ce qu'il écrit plus encore qu'il ne le pense, et l'on devine qu'il ne pourrait l'écrire s'il ne le sentait. Certaines chroniques qu'il a tirées par les cheveux attesteraient au besoin qu'il commet de ces violences lorsque l'inspiration se fait attendre.

Mais quelles sont les bonnes heures de Buies? Ce sont ses heures sérieuses, celles où il écoute le plus sa propre idée sans se mettre en peine d'étonner le lecteur, sans essayer d'être amusant, sans se préoccuper de dire de ces folies qu'il recherche sans doute parce que le public les gobe comme mouches en disant: Ce Buies a beaucoup d'esprit! C'est vrai, il a de l'esprit, mais comme les autres, lorsqu'il ne court pas après. Par exemple, lorsqu'il s'écrie: "J'ai dit que la Malbaie était un des plus beaux endroits de la terre et je le répète, je le tri-pète, je le quadrupète," on n'éprouve pas du tout l'envie de rire. Mais en lisant ces premières lignes: "C'est un petit volume qu'il faudrait écrire sur la Malbaie, un petit volume sur papier de soie rose, frais, mêlant l'odeur du varech au parfum de l'héliotrope, coloré, chatoyant, un de ces petits volumes qui s'égareront dans les boudoirs embaumés, ou que les jeunes filles portent avec elles lorsqu'elles vont sur le rivage," on se dit tout de suite que l'auteur sait écrire, on est intéressé, on est charmé. Si M. Buies voulait réfléchir que l'odeur du tripète et du quadrupète vaut moins que le parfum du petit volume rose, mais l'absorbe, il ne tarderait pas à renoncer au genre drolatique, qui a trop de succès, pour

recherche plus exclusivement le suffrage des connaisseurs. Ce genre, d'ailleurs presque toujours fatal au goût, à ce terrible inconvénient de donner de gros traits à une physionomie littéraire, d'effacer les lignes délicates et pures dans l'ensemble de la figure que saisit le regard du public. Sans peut-être se rendre compte de la chose, M. Buies s'est fait de la sorte une réputation par où il méritait de n'en pas avoir.

Il pourrait cependant élever plus haut ses prétentions. Ainsi les deux pages sur *Mes jeunes années* passées à Kamouraska, arrivent à l'éloquence; un roman écrit dans ce style ferait pleurer même les imbéciles dont il affecte de se moquer et qui applaudissent toutes ses farces; c'est du Dumas fils de bon cru et de l'Alfred de Musset. J'en dirai autant du morceau intitulé *Pour les désespérés*, qui fait certainement plus d'honneur au cœur de l'homme et au talent de l'écrivain que le reste du volume à l'esprit du chroniqueur. Je signalerai encore la *Chronique d'outre-tombe*, sorte de rêverie sur l'immortalité de l'âme, qui suffirait à lui faire pardonner plus d'un écart et que le meilleur écrivain voudrait avoir signée. M. Buies aurait tout à gagner à se livrer davantage à ce genre plus élevé. Il pourrait dans tous les cas garder toujours une certaine mesure comme dans la *Dernière étape*, qui est le meilleur de ses récits.

M. Buies écrit d'inspiration, comme je l'ai dit, par impulsion, tout d'un jet; la farce est perrilleuse surtout pour un talent de cette nature, elle l'égare parfois loin des convenances au moment où il s'y attend le moins. M. Buies vient d'écrire au *National* pour rétracter un passage de son livre au sujet d'un abbé français arrivé ici avec "un comte quelconque qui vient faire de la colle-forte." Le mot était malheureux, il le reconnaît; mais la phrase dit que l'abbé "est revenu avec sa nièce et un comte quelconque...." Il n'a donc réparé que la parole la moins inconvenante. Au reste, en plusieurs endroits, il parle de quelques femmes en termes que lui mériteraient la bastonnade s'il retourne voyager dans le Golfe. On ne peut penser qu'il y ait mauvaise intention chez lui; c'est le genre qui fausse son jugement. On doit aussi le croire incapable de corriger de lui-même ses écrits. Les idées lui viennent par bouffées, les phrases sortent impromptues et toutes faites de son cerveau, et naturellement il trouve beaux les enfants de son inspiration, car ceux qui s'adonnent aux lettres savent que l'on a toujours un faible pour tel ou tel passage de ses œuvres écrit dans un moment de verve. C'est la seule manière d'expliquer comment M. Buies a pu mettre dans son volume des choses détestables ou dont le seul mérite est d'en augmenter le nombre de pages.

Somme toute, ce livre mérite l'accueil bienveillant qui lui est fait, d'abord parce que M. Buies est un écrivain de premier ordre dans ce pays, ensuite parce qu'il dénote chez l'auteur un retour à des idées meilleures. Il y a loin des *Chroniques* à la *Lanterne*. Ah! la *Lanterne*, on ne peut l'excuser, ni même facilement la pardonner. Depuis lors M. Buies a passé pour un monstre, il est apparu dans nos rêves sous les formes les plus fantastiques, nous l'avons soupçonné de courir le loup-garou. J'aime à croire qu'il est délivré depuis la publication des *Chroniques*; je puis certifier dans tous les cas qu'il n'a pas le pied fourchu.

Dans un prochain volume il combattra les ennemis de l'Eglise. On lui a déjà prédit qu'il se ferait jésuite.

M. JOSEPH M. HUDON.

"Le plus précieux et le plus rare
de tous les biens est l'amour de
son état."

D'AGUESSEAU.

Deux pensées font un devoir à un ami d'esquisser à grands traits les principaux faits de la vie du citoyen distingué dont le district de Rimouski regrette la perte. L'une de ces pensées est tirée de notre épigraphe; l'autre des beaux vers d'un de nos éminents poètes :

"Les venger d'un oubli dont l'amitié s'afflige,
C'est justice sans doute aux morts que l'on néglige."

Joseph Magloire Hudon, naquit à la Rivière Ouelle le 20 juin 1821. Son père était un des cultivateurs les plus considérés et les plus estimés de cette paroisse. Il était le type parfait de l'homme de bien. Le défunt était le proche parent de feu M. le chanoine Hudon si estimé de son évêque, Monseigneur de Montréal.

Après un brillant cours d'études au collège de Ste. Anne, il vint à Québec en 1842 pour y étudier le droit. Il fit choix pour patron de M. Danbar Ross, ci-devant solliciteur-général.

Il se fit remarquer par son esprit, son caractère loyal et surtout par son goût pour l'étude et sa constante application.

Il y avait alors à Québec un assez bon nombre de jeunes gens parmi les étudiants des professions libérales qui aimaient les lettres. Leurs écrits éveillèrent l'attention publique. Ils avaient formé une "Société de discussion," et se réunissaient chaque semaine dans le but de s'instruire; il s'agissait dans ces discussions d'histoire, de sciences, de philosophie et plus souvent de jurisprudence. M. Hudon était l'un des plus assidus aux réunions. Là comme au barreau, plus tard, il se faisait remarquer par sa dialectique serrée. Il s'y distinguait surtout par un jugement sûr et solide, une critique forte mais toujours pleine de réserve et bienveillante! Il y avait parmi cette société des hommes qui se sont depuis distingués, tels que l'hon. M. Chauveau, président du Sénat, les hon. juges Tessier et Casault, J. C. Taché, et tant d'autres.

Admis au barreau vers la fin de l'année 1846, il s'établit d'abord à Québec et y pratiqua avec succès pendant quelques années. Il sut, par son excellent caractère s'attirer l'estime, la confiance et l'amitié de ses confrères.

Par goût pour la campagne il s'établit à Kamouraska, où il remporta de grands succès dans l'exercice de sa profession. Enfin, peu de temps avant l'organisation judiciaire du district de Rimouski, il vint définitivement se fixer à Saint Germain de Rimouski. C'est là surtout qu'il a brillé au barreau et qu'il a été entouré de la plus nombreuse comme de la plus respectable des clientèles. C'est là enfin qu'il a recueilli les fruits de son travail.

M. Hudon avait réellement les qualités de l'avocat, car il connaissait à fond le cœur humain, ses vertus comme ses faiblesses. Avec son cœur doux et généreux il était l'ami de la vertu, il put se rendre le témoignage qu'il a mis la paix dans bien des familles par ses bons avis; c'était là, pour cet homme de bien le bonheur le plus réel comme le plus solide.

Depuis déjà longtemps les hommes politiques du pays le destinaient au banc judiciaire, et c'est le poste d'honneur auquel il aurait été promu s'il n'eût pas fait la grande maladie qui a précédé trois ans son décès. Depuis cette époque sa santé s'était toujours affaiblie de plus en plus jusqu'au jour où il a plu à Dieu de l'appeler à lui.

Lors de l'érection de la ville de Saint Germain de Rimouski, en 1869, M. Hudon, en fut aussitôt, par acclamation, nommé le premier Maire, charge qu'il a occupée jusqu'à son décès. Le 12 février 1864, il fut nommé conseil de la Reine, sous Lord Monck, alors gouverneur-général.

Le défunt a pendant un grand nombre d'années conduit les affaires de la Couronne de ce district tant à la satisfaction du gouvernement que du public.

M. Hudon, fut citoyen parfait et chrétien exemplaire, c'est à ces titres que notre digne prélat a donné congé aux maisons d'éducatrices de la ville pour assister à ses funérailles.

M. Hudon est décédé à Rimouski, le 20 septembre dernier. Ses dépouilles mortelles ont été déposées dans le cimetière de sa paroisse au milieu de laquelle il a vécu. Ses amis liront sur son humble tombe ses mots : *Spero semper*.

Rimouski, novembre, 1873.

G. TALBOT.

Un New-Yorkais dont la femme a péri à bord du *Ville du Havre*, M. Binninger, racontait dans sa douleur une circonstance qui avait frappé son esprit comme un pressentiment. Dans la soirée du 23, une fleur que sa femme avait laissée dans sa maison, avait remué comme agitée par un souffle, et il avait, moitié souriant, moitié avec émotion, dit à des personnes présentes que c'était un signe qu'il était arrivé quelque chose à sa femme. Ses amis avaient cherché à le distraire de cette préoccupation, mais depuis ce temps, il ne pouvait s'y arracher. En faisant ce récit, M. Binninger était brisé par la douleur, et son émotion était partagée par tous ceux qui l'entouraient.

L'ARCHEVÊQUE MANNING

JUGÉ PAR UN PROTESTANT.

(Traduit textuellement de l'anglais).

St. James' Hall, à Londres, comme Exeter Hall, est une place destinée aux concerts et aux chanteurs. Mais comme son vénérable prédécesseur, St. James' Hall est devenu identifié avec les assemblées politiques d'une certaine classe. Exeter Hall, un édifice vaste, élané, sec et sans ornement, situé dans le Strand, est hanté et choisi, le plus souvent, comme l'arène et la plate-forme de l'ultra Protestantisme. St. James' Hall, Piccadilly, un édifice d'une grande beauté et presque orné avec profusion, sert fréquemment aux principaux catholiques romains de Londres lorsqu'ils désirent faire une démonstration. Il y a des partis politiques qui feront usage des deux places indifféremment; mais Exeter Hall a ordinairement une teinte exclusive de Protestantisme dans ses énoncés politiques, pendant que la boule de l'autre bâtisse a répété pareillement les échos de la musique pénétrante de la voix de John Bright, la stridente véhémence de M. Bradlaugh, le bourdonnement indolent de M. Odger, et les intonations claires, délicates et vibrantes de Stuart Mill. Mais je n'ai jamais entendu dire qu'aucune assemblée catholique romaine de grande importance ait été tenue ailleurs qu'à St. James' Hall.

Assistons à une de ces assemblées. La salle est vaste et oblongue; des galeries contournent trois de ses côtés. Sur le quatrième se trouve une plate-forme portant un orgue splendide. L'édifice est brillamment illuminé et le mode d'éclairage est singulier et pittoresque. La plate-forme, les galeries et le parterre sont également encombrés de spectateurs. Le but de l'assemblée est de faire une démonstration en faveur de quelque demande catholique romaine—disons pour les écoles séparées. Sur la plate-forme sont les pairs catholiques, hommes, pour la plupart, dont la lignée se perd dans la nuit des temps, quand le catholicisme ne soupçonnait pas encore une rivalité possible en Angleterre. Là sont les Norfolks, les Danbighs, les Dormers, les Petres, les Staffords; là sont quelques nouvelles conversions au catholicisme, tels que le Marquis de Bute, dont le changement créa une si grande sensation, et Lord Robert Montagu qui "went over" seulement l'année dernière. Il y a aussi quelque récent avènement à la pairie—Lord Acton, par exemple, chef d'une famille ancienne et distinguée, mais appelé tout récemment à la chambre haute, et qui, lorsqu'il n'était encore que Sir John Acton, se fit une réputation honorable, comme savant et homme écrivain. Lord Acton publia, il y a quelques années la "Home and Foreign Review" qui essaya de réconcilier le catholicisme avec le libéralisme et la science. L'opinion universelle en Angleterre et en Europe fut que la "Home and Foreign Review" ne pouvait être surpassée en habileté, en érudition et en science politique par aucune autre Revue du monde. Elle se plaça immédiatement au niveau de "l'Edinburg" de la "Quarterly" et de la "Revue des Deux Mondes." Mais le pape trouva la Revue trop libérale et déclara qu'elle devait être supprimée; et Lord Acton inclina humblement la tête et la supprima dans l'épanouissement de sa renommée toujours croissante. Quelques membres Irlandais sont sur la plate-forme—hommes de position et de fortune comme Monsell, hommes d'énergie et de talent comme John Francis Maguire; peut-être aussi le beau O'Donoghue, à l'esprit brillant, à la généalogie pittoresque, et à l'avenir brisé. Mais en général, il n'y a pas un rapprochement très-cordial entre les pairs catholiques anglais et les membres catholiques irlandais. De tous les lents, froids et majestueux conservateurs du monde, le plus lent, le plus froid et le plus majestueux est le pair catholique anglais. Le seul lien de la religion amène de temps à autre ces deux sets d'hommes ensemble. Ils s'assemblent et mais ne se mêlent pas. Dans le parterre sont les catholiques appartenant aux classes moyennes de Londres, les boutiquiers et les commis, pour la plupart Irlandais ou nés de parents irlandais. Dans les galeries fourmillent les véritables Irlandais de Londres, les *Paddies* qui menacent toujours d'interrompre les assemblées garibaldiennes qui se tiennent dans les parcs, et qui font voler leurs chapeaux en l'air lorsqu'ils ont la perspective de quelques "row" en faveur du Pape. Le fauteuil est pris par quelque duc ou quelque comte, qui est écouté avec respect, mais sans aucune ferveur particulière d'admiration. Les catholiques anglais ne sont pas démonstratifs, et *Irish Paddy* ne se soucie guère d'un froidureux pair anglais.

Mais voici qu'on introduit un orateur qui n'a qu'à faire son apparition sur la plate-forme pour exciter une explosion universelle d'applaudissements. Paddy et le duc de Norfolk se défient l'un et l'autre; le calme boutiquier d'Islington est aussi démonstratif que n'importe quel O'Donoghue ou Maguire. L'assemblée est tout à fait sortie de son engourdissement et vivifiée par un esprit et par une âme enfin.

L'homme qui a excité toute cette émotion recule en arrière, comme s'il en avait peur quoi, qu'assurément, cela ne soit pas nouveau pour lui. C'est un personnage grand, mince, âgé d'environ soixante ans. Sa figure est sans une goutte de sang—pâle comme un fantôme, pourrait-on dire. Il est si mince qu'il a presque l'air cadavérique. Les traits de la figure sont beaux et dignes. Il y a beaucoup d'élégance et de raffinement dans le port et les gestes de cet homme pâle, faible et décharné. Il porte une longue robe de soie violette avec une espèce de collet noir; dans son cou est une chaîne d'or à laquelle est suspendue une grande croix du même métal. Il y a un certain tremblement nerveux autour des yeux et des lèvres de cet homme, mais il est d'ailleurs parfaitement tranquille et maître de l'occasion. Sa voix est faible, mais merveilleusement claire et pénétrante. Elle est entendue dans toute cette grande salle—il y a un instant si bruyante, maintenant si silencieuse. Les mots tombent avec une force lente et tranquille comme des gouttes d'eau. Quelle que soit votre opinion, vous ne pouvez faire autrement que d'écouter, et en vérité vous ne désirez qu'écouter et voir. Cet homme est le premier dans l'église catholique d'Angleterre. C'est le Cardinal Grandison du "Lothair" de Disraeli—le Dr. Henri Edouard Manning, archevêque catholique romain de Westminster, successeur du défunt cardinal Wiseman.

(A Continuer.)

Un chef kanaque de la Nouvelle-Calédonie vient d'envoyer, au nom de sa tribu, un curieux présent au consul de France de Nouméa; c'est une caisse remplie de serpents à sonnettes. Il le prie de les envoyer en France et de les disperser dans les jardins de son auguste maître. "Vous nous envoyez, dit-il, une colonie de vos scélérats les plus redoutables, nous vous en envoyons une de nos animaux les plus dangereux!"

Une des Pilules de Colby suffit très-souvent.

CAUSERIES AGRICOLES.

(Suite.)

Vers la moitié de la longueur de la ferme et sur le bord de l'allée se trouve un puits creusé à vingt pieds de profondeur avec revêtement en pierre et recouvert de poutres épaisses bien jointes les unes aux autres de manière à exclure toutes espèces de saletés. Un petit tube en bois passant à travers ces poutres laisse dégager les gaz malsains qui se forment dans le puits. Une pompe à bras permet d'aspirer au besoin l'eau dans l'appareil que je vais décrire.

Dans la plupart de nos fermes on tire chaque matin l'eau nécessaire pour la journée dans des auges découvertes et on la laisse exposée au soleil; les animaux ont ainsi à boire un liquide qui le plus souvent a perdu toute sa vie et sa fraîcheur. Encore arrive-t-il plus d'une fois que les auges étant insuffisantes le bétail souffre horriblement de la soif. Le Capitaine B. a su remédier à ces inconvénients. L'eau de son puits est pompée dans un réservoir construit en brique et en ciment et élevé de quatre pieds au-dessus du sol au moyen d'une terrasse. Le réservoir offre à l'intérieur cinq pieds de hauteur, quatre de largeur et huit de longueur; il peut contenir l'eau nécessaire aux animaux de la ferme durant deux jours. De la terre disposée en talus tout autour et recouverte de gazon empêche la chaleur extérieure d'arriver jusqu'à l'eau, à l'exception d'une ouverture ménagée pour permettre le nettoyage, toute la surface est aussi recouverte d'une forte couche de terre gazonnée; enfin les rayons du soleil sont écartés par quelques arbres plantés à propos.

Un robinet fixé à la base du réservoir laisse couler l'eau dans une petite cuve placée au-dessous et dans laquelle le bétail vient s'abreuver. Un bouchon flottant dans l'eau vis-à-vis l'ouverture du robinet ferme cette dernière dès que la cuve est remplie et l'ouvre de nouveau dès qu'un animal fait baisser le niveau de l'eau en buvant. Cette petite cuve est fréquemment infectée; jamais on y voit cette mousse verdâtre et ce limon nettoyé dont malheureusement la plupart des auges ne sont pas exemptes.

Une autre amélioration que je crois devoir noter c'est la plantation d'arbres sur deux ou trois points de la lisière de chaque champ pour assurer de l'ombre aux animaux. Le Capitaine B. a choisi l'orme à cause de son riche feuillage et de ses longues branches qui résistent si bien aux vents les plus violents; des ormeaux plantés depuis six ans ont déjà cinq pouces de diamètre. En attendant qu'ils puissent fournir l'ombrage voulu, il a planté à leur côté des saules dont la reproduction est si prompte et si facilement obtenue. Ces saules devront être coupés du moment que les ormes seront assez grands pour remplir seuls l'objet désiré.

Mon attention fut particulièrement attirée sur le rucher du Capitaine B.: voici les quelques observations que j'y ai faites.

Les ruches sont placées sur de larges tablettes soulevées à six pouces du sol par des petits blocs ou piquets en bois, afin de protéger les abeilles contre l'humidité de la terre, contre les crapauds et autres ennemis. L'herbe est soigneusement coupée au fur et à mesure qu'elle pousse autour des ruches; l'entrée de ces dernières est exposée au sud-est. L'espèce adoptée est la ruche à cadres mobiles avec chapiteaux: une des raisons qui font proclamer sa supériorité c'est qu'elle permet de vendre le miel en gâteau à des prix beaucoup plus élevés que ne rapporte le miel extrait, surtout quand l'extraction en est pratiquée sans les précautions voulues.

Le Capitaine B. possède une méthode bien simple et en même temps très-recommandable pour extraire le miel des gâteaux. Il enlève la couverture de chaque cellule avec un couteau, il renverse ensuite le gâteau sur des petites lattes étendues au-dessus d'un plat évasé, dans lequel coule le miel pur, exempt de pollen et de toute autre substance étrangère.

Les ruches sont distancées d'au moins douze pieds; au lieu d'être placées sous une même remise elles ont chacune leur toit qui s'ôte et se remet à volonté. Des sapins, épinettes et cèdres sont plantés sur le terrain du rucher dans le double but de faire reposer les abeilles lors de l'essaimage et de procurer l'ombre dont les ruches ont absolument besoin.

Chaque matin le Capitaine B. visite ses ruches une par une afin de constater s'il n'y aurait pas quelque inconvénient à faire disparaître; il les soulève au besoin pour voir si quelques insectes ou rongeurs n'y auraient pas pénétré. C'est surtout avec les colonies dont la population est faible que cette visite est pratiquée fréquemment.

Je n'ai pas besoin de dire que le Capitaine B. fait une étude sérieuse de l'apiculture; il n'est pas de ceux qui ont peur des livres: sans cesse il travaille pour se rendre compte des progrès que la culture des abeilles a subi tant en Europe qu'aux Etats.

Une opération importante, dont je n'ai pu être témoin, mais que le Capitaine B. m'assure avoir été faite par lui plus d'une fois, c'est la réunion d'un essaim nouveau à la ruche qu'il vient de quitter. Le succès de cette réunion est d'un immense avantage pour l'apiculteur qui ne tient plus qu'à récolter du miel et qui trouve le nombre de ses ruches suffisant. D'un autre côté cette opération permet d'augmenter la force et la population de chaque colonie; plus une ruche est peuplée plus elle donne de profits à son propriétaire. Voici comment le Capitaine B. prétend arriver à son but. L'essaim nouveau est mis dans une ruche comme à l'ordinaire et laissé jusqu'au lendemain soir. Le lendemain soir on prend la nouvelle ruche et on vide les abeilles sur la tablette où repose la ruche-mère. Les deux essaims se mêlent de nouveau; un combat à mort s'engage entre la reine restée à la ruche et celle qui accompagnait le nouvel essaim; cette dernière y périt invariablement et alors tout rentre dans l'ordre sous une même autorité. La fabrication du miel se fait sur une plus grande échelle que jamais, aussi faut-il avoir eu la précaution d'installer les chapiteaux pour recevoir ce surcroît d'ouvrières.

Le Capitaine B. cultive beaucoup de trèfle et prétend que la fleur de cette plante est celle qui fait le miel le plus délicieux. Quant à la fleur du sarrasin il pense qu'elle fait un miel très-approprié pour l'hivernage des abeilles, attendu qu'il est particulièrement propre à les réchauffer et à entretenir leur vigueur.

(A continuer.)

JEAN BELLEVUE.

Un joli mot de Victor Hugo:
On parlait devant lui des petites misères de la vie humaine:
—Pour moi, dit-il, j'accueille presque comme un bienfait une contrariété. Les petits malheurs vaccinent les grands.

Le Liquide de Jacobs a été devant le public pendant 20 ans.

FAITS DIVERS.

L'un de nos principaux négociants de Montréal, M. R. Thi-beauveau, conduisait le 9 courant à l'autel, Mademoiselle Marie-Marguerite-Mathilde Lamothé, fille aînée de M. Guillaume Lamothé.

Une foule d'amis des nouveaux mariés s'étaient donnés rendez-vous dans la jolie église St. Jacques où a eu lieu la cérémonie.

On dit que la corbeille de noce regorgeait de magnifiques cadeaux et de souvenirs envoyés à la jeune mariée.

L'heureux couple a pris le convoi de 3 heures pour Boston et doit s'embarquer à bord de l'un des bateaux de la ligne Cunard pour un voyage de 4 mois à travers l'Europe.

On écrit d'Halifax :

Un Indien connu sous le nom de Long Michel s'est rendu dans la forêt, lundi, 1er courant, pour y couper un peu de bois. Le soir, le chien qui l'accompagnait revint seul. La nuit se passa et l'Indien était toujours absent. Alors, les voisins s'organisèrent en bandes et allèrent à la recherche de leur ami. Leurs perquisitions furent d'abord sans résultat, vu qu'il était tombé une épaisse couche de neige. Ce n'est que le quatrième jour qu'un nommé Petit Jacques le trouva. Le pauvre sauvage était mort et portait sous le bras gauche une horrible blessure.

Une enquête fut aussitôt instituée, mais le jury qui n'avait pas pour se guider les lumières d'un médecin, ne peut dire comment cette blessure a été causée et verdict "mort accidentelle" fut rendu.

Nous trouvons dans les statistiques vitales de la semaine dernière, un beau cas de longévité. Le nommé Jacques Giroux est mort jeudi dernier après avoir vécu cent ans et sept mois. Il était né à St. Jacques le Mineur et demeurait à Montréal depuis 1800. Jusqu'au dernier moment il a joui d'une santé parfaite.

On nous communique les détails suivants d'une scène nocturne assez émouvante, quoique non-tragique en définitive, dont la demeure de M. Brosseau, gardien du poste de douanes, à St. Armand, a été le théâtre, dimanche soir. M. Brosseau et quelques visiteurs, dont l'un M. A. Barbeau, de cette ville, nous a donné les renseignements que nous publions, s'étaient retirés vers 11 hrs. p. m., pour prendre leur repos.

Madame Brosseau et une demoiselle veillaient seules, lorsque tout à coup la porte s'ouvrit et un robuste malfaiteur se précipita dans la maison. C'était un nègre d'une mine farouche et d'une imposante stature, il saisit la jeune fille. A ce moment les cris de madame Brosseau, transportée de frayeur, réveillèrent le maître de la maison et ses hôtes. M. Brosseau descendit le premier et en un clin d'œil mit à la porte cet intrus qui n'avait rien moins que de bons desseins.

Une fois dehors, le bandit lança une grêle de pierres dans un chassais qui fut mis en débris. Poursuivis par les messieurs de la maison, il s'enfuit et parvint à leur échapper. Il serait difficile de dire dans quel état de frayeur se trouvaient madame Brosseau et sa compagne. Après avoir échappé au hardi coquin, d'une manière aussi heureuse, elles se remirent difficilement de la secousse qu'elle venait d'éprouver et ne fermèrent pas l'œil de la nuit.

M. Alex. Milloy, de la Compagnie Canadienne de Navigation, a reçu une dépêche télégraphique du coroner de Oak Orchard, un port sur la rive sud du lac Ontario, à vingt milles à l'ouest de Rochester, N.-Y., lui annonçant qu'on avait retrouvé le corps du capitaine Carmichael, qui commandait le *Bavarian*, lors de la terrible catastrophe.

St. Scholastique, 10.—Notre grand connétable Brazeau a, aujourd'hui, été assailli dans l'exercice de son devoir, à la mission du lac des Deux-Montagnes, où il était aller pour arrêter deux sauvages, accusés de vol de bois sur la propriété du séminaire de St. Sulpice. Lors qu'il se présenta avec ses hommes pour arrêter les accusés, il trouva tout le village indien réuni pour s'opposer à l'arrestation des accusés. Les sauvages allèrent jusqu'à frapper le grand-connétable et ses hommes. Deux d'entre eux ont surtout été très brutalement assaillis et portent les marques de la lutte qu'ils ont eu à soutenir. Ce connétable et ses hommes n'ont dû leur salut qu'à une promptre retraite. On parle de faire venir un détachement de Montréal pour arrêter les accusés.

LE BOSS PEINT PAR LUI-MEMME.—On lit dans le *Tri-States*, de Port Jervis :

Une personne qui a vu William Tweed peu après sa condamnation, nous informe avoir été fort surprise d'apprendre de sa bouche qu'il se propose de publier un livre—une espèce d'autobiographie—dès qu'il aura le loisir de s'en occuper. M. Tweed avait l'habitude de tenir avec exactitude un journal de sa vie ; maintenant qu'il occupe une cellule de criminel, il va réunir et coordonner ses notes, et le monde peut s'attendre à de surprenantes révélations. Il expliquera la manière dont il faisait les affaires, il nommera ceux qu'il avait achetés pour servir ses desseins, il indiquera le prix moyen des législateurs d'Albany. Personne en ce pays n'en sait aussi long que M. Tweed sur ce sujet. Des centaines de personnages gourmés dans une réputation imméritée d'intégrité vont être dévoilés sous leur vrai jour, et le monde verra avec étonnement comment fonctionnaient les ficelles du plus gigantesque des "rings." Nous prédisons une immense circulation à l'autobiographie de Tweed.

SERPENT DE MER.—Le *Mercury* de Liverpool raconte ce qui suit dans son numéro du 21 octobre :

Avec une inspiration presque prophétique, le *Scotsman* de mardi annonçait que le grand serpent de mer ne tarderait pas à se montrer à l'embouchure de la rivière. La prédiction s'est déjà vérifiée, et d'une manière qui ne laisse place à aucune ombre de doute, sauf dans les esprits des sceptiques les plus déterminés. Mardi à 1½ heure de l'après-midi, l'écrivain fut prévenu qu'un animal noir, gros et long, se démenait dans la baie de Belhaven, à la grande stupéfaction d'environ 120 individus qui s'étaient réunis pour être témoins de ses ébats. Saisissant l'occasion au vol, l'écrivain s'arma d'un bon binocle, courut à l'endroit où se voyait le spectacle et acquit la certitude que le rapport était exact. Vers le milieu de la baie de Belhaven à un quart de mille à peu près de l'endroit où nous étions, on voyait dans l'eau un animal noir, gros et long, ayant toute l'apparence du saurien décrit par le docteur Joass. Il se dirigeait d'abord vers le rivage, ce qui semblait être sa tête et diverses portions du corps ondulait au-des-

sus de la surface de l'eau. Arrivé à proximité du rivage, il se tourna vers l'ouest et continua pendant longtemps à glisser sur l'eau de la même manière. Parfois il semblait s'étendre dans toute sa longueur, car on voyait en même temps sa tête et sa queue au-dessus de l'eau, une petite portion du milieu du corps demeurant seule invisible. Mais ce qu'on voyait le plus souvent c'étaient les ondulations ou replis du corps, dont deux ou trois étaient visibles simultanément. A la distance où nous étions ces replis avaient tout l'aspect de ceux d'un serpent. Quelquefois la créature faisait un plongeon et disparaissait entièrement, mais elle ne restait guère plus de 2 ou 3 minutes sans exposer à la surface une portion ou l'autre de son corps. Quand l'animal était étendu, il semblait avoir plus de cent pieds de long, et de deux à trois pieds de large. Mais il est possible que ses dimensions fussent beaucoup plus grandes. Comme il est demeuré en vue plus d'un quart d'heure, on a eu tout le loisir d'observer ses mouvements. Et les observations étaient d'autant plus faciles que la mer était unie comme un miroir. Après avoir pris ses ébats près du rivage pendant le temps indiqué plus haut, l'animal a tourné la tête vers le nord et s'est éloigné en pleine mer. Si ce n'est pas là le grand saurien vu par le docteur Joass, il est évidemment plus de la famille, et sa visite dans la baie de Belhaven sera pour longtemps matière à réflexion de la part de ceux qui en ont été témoins.

ON LE CROIRA SI L'ON VEUT.—Nous avons dans un auteur fantaisiste, M. Jules Verne, dans son ouvrage intitulé : 20,000 lieues sous les mers, la description détaillée du monstre dont il est ici question.

UN MONSTRE MARIN.

Poisson du diable aperçu sur les côtes de Terre-Neuve.

"Un correspondant de Terre-Neuve donne à un journal de New-York quelques détails sur l'apparition d'un poisson monstre apparu il y a quelques temps à deux pêcheurs. Il y a deux jours, dit-il, deux de nos pêcheurs allaient dans une chaloupe poursuivre leur vocation dans la Baie Conception, à une petite distance du Crêpe Portugal. Tout-à-coup ils aperçurent une masse noire et informe flottant à la surface de l'eau, à une courte distance de leur embarcation. Ils s'en approchèrent et conclurent que c'était un immense ballot de marchandises, qui faisait peut-être partie de la cargaison de quelque navire naufragé ; ils croyaient avoir fait une découverte précieuse, qui leur rapporterait bien des chelins. L'un d'eux frappa l'objet de sa gaffe, lorsque la masse noire s'anima tout-à-coup, ouvrit comme une espèce de parapluie monstre sans manche, et les pêcheurs stupéfiés, regardaient, le visage plein d'intelligence et aussi de férocité, une paire d'yeux verts affreux fixés sur eux, et un vaste bec de perroquet qui semblait s'ouvrir dans le but de les y enfoncer. Les pêcheurs terrifiés étaient tellement fascinés par cette horrible apparition qu'ils semblaient impuissants. Les yeux du monstre étaient démesurément grands et proéminents, clairs et en apparence luisants de rage. Avant que les pêcheurs eussent pu faire aucun effort pour s'échapper, le monstre, qui n'était plus qu'à quelques pieds de la chaloupe, parut s'ouvrir, et tout-à-coup il s'éleva d'autour de sa masse plusieurs bras cherchant à aborder la chaloupe et à l'envelopper de leurs plis livides. Si ces bras souples et visqueux, avec leur mortelle puissance d'adhésion, avaient pu se fixer sur l'embarcation ou sur les hommes, rien n'aurait pu les sauver de la destruction, car une fois que les sucoirs dont ils sont pourvus sont pris rien ne les en pourrait arracher. Ils auraient été, en un instant, amenés à la portée du bec puissant qui était prêt à se darder sur eux. Rien qu'un des bras les plus longs n'atteignit la chaloupe, et vû sa longueur, passa par dessus et outre. Vif comme l'éclair, l'un des hommes saisit son tomahawk, et d'un seul coup sépara le bras cadavérique qui s'était abattu sur la chaloupe pour la détruire. Le monstre ne laissa échapper aucun cri de douleur et disparut sous l'eau ; et les pêcheurs qui venaient ainsi d'échapper à une horrible mort se trouvaient en possession du bras amputé,—trophée sans précédent, car je ne pense pas que rien de pareil soit jamais arrivé.

"La partie du bras amputé fut expédiée à St. Jean de Terre-Neuve ; je viens de l'examiner. Il mesure dix-neuf pieds de long, est coriace et fibreux, mais n'est pas plus épais que le poignet d'un homme. Le pêcheur qui a fait l'opération plus haut relatée déclare qu'au moins six autres pieds du bras sont restés au corps du monstre. Quelle est la grosseur du monstre ? Les pêcheurs disent que sa longueur est d'au moins quarante pieds, mais il faut considérer qu'ils étaient sous l'effet d'une grande frayeur. C'est une exagération, et je crois que le corps de ce poisson est petit en proportion de ses bras. Le bras coupé est d'une couleur livide, pointu à l'extrémité, où il est couvert de rangées de sucoirs cartilagineux, cornus, et grands comme des 25 cents.

INDUSTRIE.—Un industriel français, arrivé à Lévis depuis quelques semaines, doit y ouvrir prochainement une manufacture de chapeaux en laine et en feutre.

Une compagnie s'est formée en cette ville pour l'exploitation de cette industrie. Elle est composée d'un certain nombre de jeunes marchands et industriels qui ont souscrit en quelques jours tout le capital nécessaire. Les perspectives de succès sont on ne peut plus rassurantes. Les spécimens de chapeaux que l'on fabriquera et que l'on nous a montrés sont infiniment supérieurs à tout ce qui se fabrique dans le pays, et auront un grand avantage par la modicité du prix sur ce qui s'importe aujourd'hui de l'étranger. La forme en est élégante, et le tissu fin et brillant comme tout ce qui est de fabrication française. Les frais d'exploitation sont, paraît-il, assez peu coûteux et pourront être entrepris avec un capital comparativement restreint, ce qui permettra à la compagnie d'employer de suite pour la fabrication une matière première de qualité supérieure et de donner ainsi dès le début, aux articles fabriqués, de la valeur sur le marché.

L'idée nous paraît excellente, et l'activité, l'esprit d'entreprise, l'énergie des jeunes gens dont les noms figurent comme promoteurs de l'entreprise, n'est pas la moindre garantie de succès. Espérons que ce noble exemple sera suivi, que le mouvement imprimé à notre industrie locale par les jeunes gens, se propagera parmi notre population malheureusement trop insouciant, trop inactive depuis quelques années.—*Echo de Lévis.*

M. G. H. LaRue, avocat, de Québec, achetait l'autre jour sur le marché, deux couples de poulets qu'il payait cinquante cents le couple. Le soir, la servante lui montra une petite pierre brillante qu'elle avait trouvée dans le corps de l'un des poulets et qu'elle avait conservée comme curiosité. M. LaRue la montra à un connaisseur qui lui en offrit de suite \$1.50. C'était une véritable agathe. Ainsi, après avoir mangé quatre poules, M. LaRue avait encore assez d'argent pour en acheter deux. Jamais il ne fut plus vrai de dire qu'il ne faut pas marchander les poules.

DE TOUT UN PEU.

Lundi dernier plusieurs journaux quotidiens contenaient des articles relatifs à la formation d'une université catholique en Angleterre. Il est parfaitement vrai que l'autorité ecclésiastique s'est occupée de ce sujet depuis le synode provincial, et qu'un plan, dont les articles principaux sont en accord avec ceux adoptés par l'épiscopat irlandais, a été élaboré. De plus, à une réunion tenue à Birmingham en octobre, les détails de ce travail ont été indiqués. Comme le projet est encore à l'étude, il serait prématuré d'en dire davantage. Néanmoins, nous sommes heureux de pouvoir annoncer que Mgr Capel consent à remplir la charge de recteur de cette université. Son talent d'organisateur et sa vigoureuse initiative nous garantissent à l'avance que le futur établissement ne manquera pas d'être fécond en heureux résultats.—*The Tablet.*

Une gaminerie trouvée dans le même journal :

Il est d'usage dans les lycées, quand on a besoin de sortir de lever la main. Comme ce cas se présente souvent, les pions ont une phrase clichée au bout des lèvres, et qu'ils disent, surtout quand ils sont de mauvaise humeur :

—Non, il y a quelqu'un.

Dans notre étude, nous avons un pion sourd. Quand nous levions la main :

—M'sieu, demandait-on, accordez-moi d'aller embrasser votre fille.

—Il y a quelqu'un ! répondait invariablement le pion.

Sous ce titre : *Une voix de Frohsdorff*, la *Liberté* publiait hier soir la note suivante, que reproduisent ce matin plusieurs journaux :

Au moment de mettre sous presse, nous recevons de la même source à laquelle nous avons puisé nos précédentes informations, la note suivante, que nous reproduisons avec la même loyauté et la même indépendance, dans l'intérêt supérieur de la justice et de la vérité des situations :

"Mgr le comte de Chambord n'est pas seulement le gardien de son honneur. Son principe royal le fait dépositaire de la vérité. Or, bien que Mgr le comte de Paris lui ait loyalement déclaré, le 5 août, que tout son parti ne le suivrait sans doute pas dans sa soumission sincère, Mgr le comte de Chambord estime qu'ils n'y a plus qu'un roi et qu'un principe dans la maison de Bourbon, et s'étonne qu'un groupe parlementaire se disant royaliste réclame une prorogation de dix ans pour le président de la République.

"Très reconnaissant des services rendus à la France par le maréchal de Mac-Mahon, Mgr le comte de Chambord a remis à ceux qui l'en priaient des témoignages écrits de sa haute bienveillance à l'adresse du "Bayard des temps modernes," témoignages précieusement gardés dans les archives de la famille du duc de Magenta.

"Il est convaincu du désintéressement et de la loyauté de l'illustre maréchal, mais il ne comprend pas qu'on demande pour lui une dictature de dix ans, qui ne serait que la consécration de la République, ou qui pourrait, en dépit de la volonté du maréchal lui-même, créer la possibilité d'une usurpation quelconque."

Comme pour la première des communications que rappelle ici la *Liberté*, nous croyons que ces informations nouvelles n'ont pas tout le caractère d'authenticité qu'elle leur donne. Mais nous croyons aussi que le fond de cette note ne renferme rien de contraire aux idées bien connues de M. le comte de Chambord.—*Univers.*

Le colonel X... n'est pas bonapartiste. Son père a été fait prisonnier à Waterloo ; lui-même a été livré à Metz.

Le nom de Bonaparte lui est devenu odieux, et rien ne lui est plus désagréable que d'entendre certains de ses camarades exprimer des opinions impérialistes.

Il craint, en gardant le silence, de paraître les partager, et, d'un autre côté, les discussions politiques lui sont insupportables.

Aussi, a-t-il trouvé moyen de couper court à toute polémique. Invariablement, quand on entame devant lui l'éloge du régime napoléonien :

—Cher ami, interromp-t-il, quelle est donc la province que vous avez envie de perdre ?...

Et, neuf fois sur dix, la conversation change de sujet.

Un souvenir de la vie de l'amiral Tréhouart :

Lorsqu'il n'était encore que capitaine de vaisseau, il entendit un jour des cris de détresse à l'avant du navire. C'était un mousse, coupable d'une peccadille, et qui passait par la garcette. Or, le capitaine Tréhouart avait défendu à son bord ce sauvagement châtimé.

A son aspect, le marin qui corrigeait le mousse laissa tomber sa corde, fort interloqué :

—Tourne-toi ! commanda le capitaine.

Le marin obéit, alors M. Tréhouart, prenant son élan, lui administra un formidable coup de pied à l'endroit où vient mourir la colonne vertébrale.

Puis il envoya le mousse à l'infirmerie ; à sa sortie, il le prit comme domestique.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCES.

A Danielsonville, Connecticut, Etats-Unis, le 26 novembre dernier, la dame du Dr. J. S. Archambeault, ci-devant de Terrebonne, deux fils.

A Oxford Plain, Mass., le 2 décembre, la dame de M. Ovide de Villers a mis au monde un fils, Parrain et marraine, M. George Lafontaine et Dlle Elodie de Villers.

A Nashua, le 22 novembre, la dame de M. Pierre Guertin, commis-marchand, une fille.

MARIAGE.

A Baltic, Conn., le 26 de novembre dernier, M. Joseph Benoit, ex-zouave pontifical, ci-devant d'Acton Vale, fils de Julien Benoit, conduisait à l'autel Dlle Odille Pepin, ci-devant de Longueuil. La bénédiction nuptiale fut donnée par le Rév. Jos. Vanlaar, curé du lieu.

DÉCÈS.

En cette ville, le 10 courant, à l'âge de 4 mois, Marie-Louise-Marguerite, enfant de M. D. A. Beaulieu, peintre.

A Webster, Mass., le 30 novembre dernier, M. Pierre Tremblay, âgé de 75 ans, un des plus anciens cultivateurs de la paroisse de St. Roch de Richelieu, Canada. Les journaux de Québec sont priés de reproduire.

A Danielsonville, Connecticut, E.-U., François-Joseph-Louis-Rodolphe, enfant jumeau du Dr. J. S. Archambeault, le 30 novembre dernier.

CHRONIQUE.

Une nouvelle vacance vient d'être créée au Sénat par la mort de l'hon. Oliver Blake, à l'âge de 61 ans. M. Blake est né en 1822, de parents irlandais, il vint au Canada très jeune encore. En 1862, il fut élu conseiller législatif pour la division Thames et créé sénateur en 1867. M. Blake était réformiste.

Le ministre de la Justice a actuellement sous considération deux demandes de commutation de peine de mort : la première dans le cas d'un nommé Tryon, de Barrie, condamné à être pendu le 11, et la seconde d'un nommé Fox, de Peterboro', condamné à être exécuté le 26 courant. Un répit a été accordé dans l'un et l'autre cas pour permettre la constatation médicale de l'exactitude du plaidoyer d'aliénation mentale que l'on fait valoir en faveur des criminels.

Dans son discours aux électeurs de South Bruce, à l'occasion de sa réélection par acclamation, l'hon. M. Blake dit qu'une requête signée par 119 membres des Communes lui avait été présentée pour le prier d'accepter un poste dans le Cabinet.

Une dépêche d'Ottawa annonce qu'une enquête va avoir lieu sur l'administration de la douane de Montréal et que M. Joseph Doure, C. R., sera chargé de la diriger.

Une dépêche reçue de Boston nous informe que le professeur Agassiz est mort.

On lit dans la *Minerve* :

Il est rumeur que M. John Pratt va remplacer l'hon. M. Le-lie au sénat. Puisque le choix doit se faire parmi les libéraux, il est généralement admis que le gouvernement ne pouvait en faire un meilleur.

L'inspecteur de la cité est actuellement occupé à préparer les plans et les évaluations du coût d'un tunnel ou voie souterraine, qui partirait des quais, vis-à-vis des casernes, et aboutirait à la rue Craig. Il prépare aussi des plans pour le percement d'un autre tunnel qui devra commencer au bas de la Place Jacques-Cartier et se prolonger jusqu'à la rue Craig.

On dit que la place de commissaire de l'Intercolonial devenue vacante par la démission de M. Brydges, va être offerte à l'hon. John Young.

Les entrepreneurs du chemin de fer intercolonial demandent deux millions de dollars d'extras. L'hon. M. Mackenzie a refusé d'accepter la démission des commissaires avant que toutes les affaires fussent réglées.

Nous apprenons avec plaisir que M. C. S. Cherrier est suffisamment rétabli pour pouvoir sortir depuis quelques jours.

Nous apprenons de Québec que le Conseil d'Agriculture a accordé le premier prix à M. Philippe Landry, comme auteur du meilleur traité sur l'agriculture. Le prix est une bourse de \$300 avec une médaille d'or.

Cinq des nouveaux ministres ont pris leur résidence à Ottawa et les autres suivront leur exemple lorsqu'ils seront de retour dans la capitale.

Toutes ces messieurs se trouvent dans la même bâtisse, une vaste maison située sur les bords de l'Ottawa à une faible distance de la maison occupée autrefois par Sir Francis Hincks.

Une dépêche de Washington mande que l'augmentation de la dette publique sera plus forte pendant le mois courant qu'elle ne l'a été pendant le mois dernier ; vu que les revenus sont toujours insuffisants pour couvrir les dépenses, le secrétaire Richardson désire faire imposer de nouvelles taxes avant les vacances de Noël.

Des taxes seront de nouvelles imposées sur le thé et le café et on veut augmenter les impôts prélevés sur le whiskey et le tabac.

Une dépêche reçue par le câble à Halifax annonce que l'hon. James N. Johnson, ci-devant juge en équité pour la Nouvelle-Ecosse et pendant longtemps chef du parti conservateur en cette province, est mort en Angleterre.

On assure que les Chambres fédérales seront convoquées pour le mois de janvier.

M. Bisson, député de Beauharnois à l'Assemblée de Québec, a déclaré en Chambre qu'il se rangeait dans l'opposition.

M. Bellerose a donné avis au Parlement local de Québec d'une motion d'ajournement depuis le 19 décembre jusqu'au 8 janvier prochain.

Les jeunes réformistes de Toronto s'étant fermés en

association politique, les jeunes libéraux conservateurs se sont aussi réunis et ont adopté la résolution suivante :

"Attendu que dans l'opinion de cette assemblée, les intérêts du pays seront mieux sauvegardés par le maintien de la liaison avec la Mère-Patrie, et que cette assemblée déplore grandement toute idée tendant à la rupture de cette liaison : c'est pourquoi qu'il soit résolu, que la liaison britannique soit l'un des principes fondamentaux de cette convention et que nos plus vigoureux efforts tendent toujours au maintien et à la préservation de ce lien, et contre toutes les tentatives de le rompre par des cris d'indépendance ou de nationalité distincte.

On lit dans le *National* :

Les élèves de l'école de médecine Victoria se sont mis en grève ; ils refusent d'assister aux cours tant qu'un de leurs professeurs qui leur enseigne la médecine d'un autre siècle n'aura pas donné sa démission.

BULLETIN TELEGRAPHIQUE.

FRANCE.

Versailles, 9.—Le procès du maréchal Bazaine touche à sa fin ; il est probable que le jugement sera rendu demain.

Paris, 9.—Le directeur de la ligne déclare fausse la rumeur allant à dire que l'équipage du *Ville du Havre* s'est montré lâche.

Paris, 9.—Le président MacMahon et sa dame ont contribué pour une somme de 5,000 francs afin de venir en aide aux survivants au désastre du *Ville du Havre*.

Paris, 9.—Les procédés dans le procès Bazaine ont été très-intéressants aujourd'hui. Le Trianon était rempli et entouré d'une foule immense. M. Lachaud, avocat de la défense, a lu une lettre du Prince Frédéric Charles de Prusse ; dans cette lettre il déclare que le maréchal Bazaine n'a jamais visité les quartiers-généraux de l'armée allemande pendant le siège de Metz et que lui, le prince, l'a vu pour la première fois après la capitulation de Metz.

Dans une autre lettre, le prince Frédéric-Charles louange beaucoup le maréchal Bazaine d'avoir résisté si longtemps aux Prussiens.

"Paris, 9 Décembre.

"Les dires de l'équipage du *Loch Earn* sont absolument faux. Le paquebot a bien manœuvré. Les officiers et l'équipage ont entièrement et noblement fait leur devoir, le capitaine Surmont en particulier. Le *Loch Earn* seul était en défaut. Nous vous enverrons le rapport de l'enquête et les dépositions des témoins.

"(Signé) GOYETCHE"
Directeur de la Cie.

Paris, 10.—La foule qui entourait le Trianon a chaleureusement applaudi lorsque le verdict a été rendu. La sentence comprend le paiement des frais et expulsion de la Légion d'honneur.

Versailles, 10.—M. Lachaud, avocat de la défense dans le procès Bazaine, a fini son adresse aux Juges par la péroraison suivante : Je témoigne mes profondes sympathies au vaillant soldat accablé par une terrible accusation. Je ne crains pas la mort pour lui. Il est brave et ne craint rien, si ce n'est le déshonneur. Au nom de son épouse et de ses enfants, au nom de la France, qui pleurera la perte d'un valeureux soldat, votre honneur et votre patriotisme vous défendent de le condamner. Vous connaissez la nature des procès politiques et vous avez peut-être contemplé les statues que la patrie éplorée a élevées à la mémoire de ceux qui ont été exécutés après de semblables procès.

Le gén. Pourcet, en réplique, a demandé qu'un exemple salutaire fût donné à la génération grandissante.

Avant le départ des juges, le maréchal Bazaine s'est levé et a prononcé les paroles qui suivent : J'ai deux noms gravés dans le cœur—Honneur et Patrie. Durant quarante-deux ans de service, je n'ai jamais oublié ces deux noms. Je jure devant le Christ que je n'ai pas trahi la France.

Après une longue délibération, les juges ont déclaré Bazaine coupable des faits allégués contre lui, de la capitulation de Metz et de l'armée en campagne ouverte, sans avoir fait ce que lui prescrivait l'honneur et le devoir pour éviter la reddition de Metz et de l'armée. L'accusé a été unanimement condamné à mort et à être dégradé de son rang avant l'exécution.

Une fois le jugement rendu, les membres de la Cour ont signé un appel à la merci du président, et le duc d'Aumale s'est chargé de la présenter en personne au président MacMahon.

Une extrême agitation s'est manifestée chez le maréchal à la lecture du jugement de la Cour.

Paris, 11.—La quantité de numéraire dans la Banque de France a augmenté de 5,000,000 francs pendant la semaine dernière.

Quelque temps après que la sentence de la Cour Martiale eut été prononcée contre Bazaine, le maréchal a demandé que la permission fut donnée à son fils de le visiter en prison. Il a refusé de profiter du droit d'appel.

Le Président MacMahon décidera aujourd'hui s'il doit s'occuper de la pétition de la Cour de commuer la sentence du condamné.

Paris, 11.—Le capitaine Surmont nie l'accusation de lâcheté portée contre lui et les autres officiers du *Ville du Havre*.

Avant d'agir dans l'affaire Bazaine, le Président attendra que le temps soit expiré pendant lequel la cour martiale peut elle-même commuer sa sentence.

Le *Journal de Paris* dit que l'unanimité des juges indique que la sentence ne sera pas reconsidérée, mais que le maréchal peut invoquer en sa faveur les services qu'il a rendus à la France.

Paris, 11.—Le président MacMahon a donné sa décision sur l'appel qu'on a fait à sa merci en faveur de Bazaine. La sentence est commuée. Le maréchal est condamné à vingt années de réclusion. Il sera dégradé de son rang sans avoir à subir l'humiliation des formalités habituelles.

Paris, 12.—L'Angleterre et la France sont convenues d'établir une enquête au sujet du naufrage du *Ville du Havre*, aussitôt que possible. Le gouvernement britannique s'engage à payer les dépenses de ses témoins qui devront traverser la Manche.

Paris, 12.—Le maréchal Bazaine a écrit une lettre de remerciements à ses avocats, pour les nobles efforts qu'ils ont déployés en sa faveur. Il termine comme suit sa missive : Je

n'en appellerai pas contre ma sentence. Je ne veux pas donner plus longtemps au monde le spectacle d'un si douloureux débat. Je n'attends plus mon jugement des hommes. Fort du sentiment de ma conscience qui ne me reproche rien, j'attends patiemment ma justification, qui viendra avec le laps du temps et lorsque les passions de parti seront éteintes.

La presse conservatrice en France approuve généralement la commutation de peine.

Paris, 12.—L'île de Ste. Marguerite a été choisie comme la place de réclusion de Bazaine ; il doit partir cette semaine ; le maréchal a reçu la nouvelle de la commutation de sa sentence sans émotion.

Paris, 13.—Lorsque le maréchal Bazaine a reçu la nouvelle de la commutation de sa sentence, il adressa une lettre au Président MacMahon, dans laquelle il dit :

"Vous vous êtes souvenu du temps où nous combattions ensemble pour notre patrie. Je craignais que les sentiments de votre cœur ne fussent maîtrisés par des considérations d'état ; cependant, j'aurais vu venir la mort sans regret, puisque l'appel qu'a fait la cour à votre merci revendique mon honneur."

M. Lachaud, dans une lettre adressée à M. Thiers, le remercie de l'opinion qu'il a exprimée relativement à l'innocence du maréchal Bazaine.

ANGLETERRE.

Londres, 9.—Un brouillard épais enveloppe la ville, il n'est que deux heures de l'après-midi et cependant il fait si noir que la circulation dans les rues est très-dangereuse.

Londres, 9.—Le brouillard s'épaissit toujours. Les affaires sont complètement suspendues. Les rues sont remplies d'hommes portant des flambeaux pour éclairer les piétons.

Londres, 10.—Cette ville est encore enveloppée d'un brouillard épais. Un grand nombre d'accidents sont arrivés dans les rues et sur la rivière. Les hôpitaux sont remplis de personnes qui ont été écrasées ou autrement blessées ; trois personnes sont mortes par suite d'une collision entre deux embarcations.

Londres, 6 a.m., 12.—Une dépêche spéciale de Paris envoyée au *Daily News* mande que le Président MacMahon a l'intention de commuer la sentence du maréchal Bazaine à vingt ans d'emprisonnement.

Londres, 11.—Hier la maison Rothschild de cette ville a accordé un prêt de 32,000,000 de dollars au gouvernement Hongrois.

Le *Times* dit que Bazaine a été justement trouvé coupable ; le *Telegraph* le considère comme une victime sacrifiée à la vanité nationale. Le *News* est d'opinion que sa sentence sera commuée en exil perpétuel ou emprisonnement à vie.

Londres, 11.—L'épais brouillard qui enveloppe cette ville continue toujours ; cette condition de l'atmosphère est presque sans précédent, même dans cette ville renommée pour ses brouillards ; le commerce en souffre beaucoup ; la rivière est très dangereuse ; aucun vaisseau n'est arrivé dans ce port depuis deux jours. Le brouillard s'étend sur une superficie de 50 milles carrés dont Londres est le centre.

Londres, 13.—Depuis le dernier brouillard on a trouvé quatorze personnes qui se sont noyées dans la rivière ; on rapporte une foule d'autres accidents très-graves.

ETATS-UNIS.

New-York, 9.—Dépêche spéciale de Washington adressée au *Herald* : Des difficultés inattendues ont surgi au sujet du protocole signé par l'amiral Polo et le secrétaire Fish. Le gouvernement espagnol a demandé qui devait se prononcer sur les points douteux de l'arrangement. Les autorités américaines ont répondu qu'elles seraient leur propre juge, mais le cabinet de Madrid prétend que le principe de l'arbitrage doit être appliqué en cette occasion.

CUBA.

Havane, 10.—Le navire *Isabella Catolica*, est arrivé hier, il a laissé le *Virginus*, à Bahia Honda.

Un vaisseau espagnol est parti de Santiago pour cette dernière place avec les prisonniers survivants. Le *Virginus*, et son équipage seront remis entre les mains des américains en même temps à Bahia Honda. La ville de la Havane est maintenant tranquille : deux corps de troupe sont sous les armes pour préserver l'ordre.

Les chefs de ceux qui ont fait la démonstration vendredi ont été arrêtés ; ils doivent subir leur procès devant une Cour Martiale.

VARIETÉS.

Les moins curieux peuvent se demander si, à l'exemple de M. Lanfrey, le général Le Flô, ex-ministre de la défense nationale, ne compte pas donner sa démission d'ambassadeur à Saint-Petersbourg.

Un bon tiens vaut mieux que deux tu l'auras, se dit le brave général, et jetant pardessus les moulins son bonnet phrygien, il a juré de ne voter désormais qu'avec ses anciens ennemis de la droite.

C'est ce qui faisait dire à M. Laurier :

—Le Flô suit le courant.

La conférence du Home-Rule continue ses séances journalières à Dublin. Jeudi dernier des résolutions ont été adoptées déclarant que le programme de Home-Rule n'implique pas un changement quelconque de la constitution du parlement impérial ; que l'Irlande a droit à un système de responsabilité ministérielle, et que la conférence consentirait volontiers à l'introduction dans la constitution fédérale de toutes les garanties désirables pour protéger les intérêts religieux de la minorité et les droits de propriété.

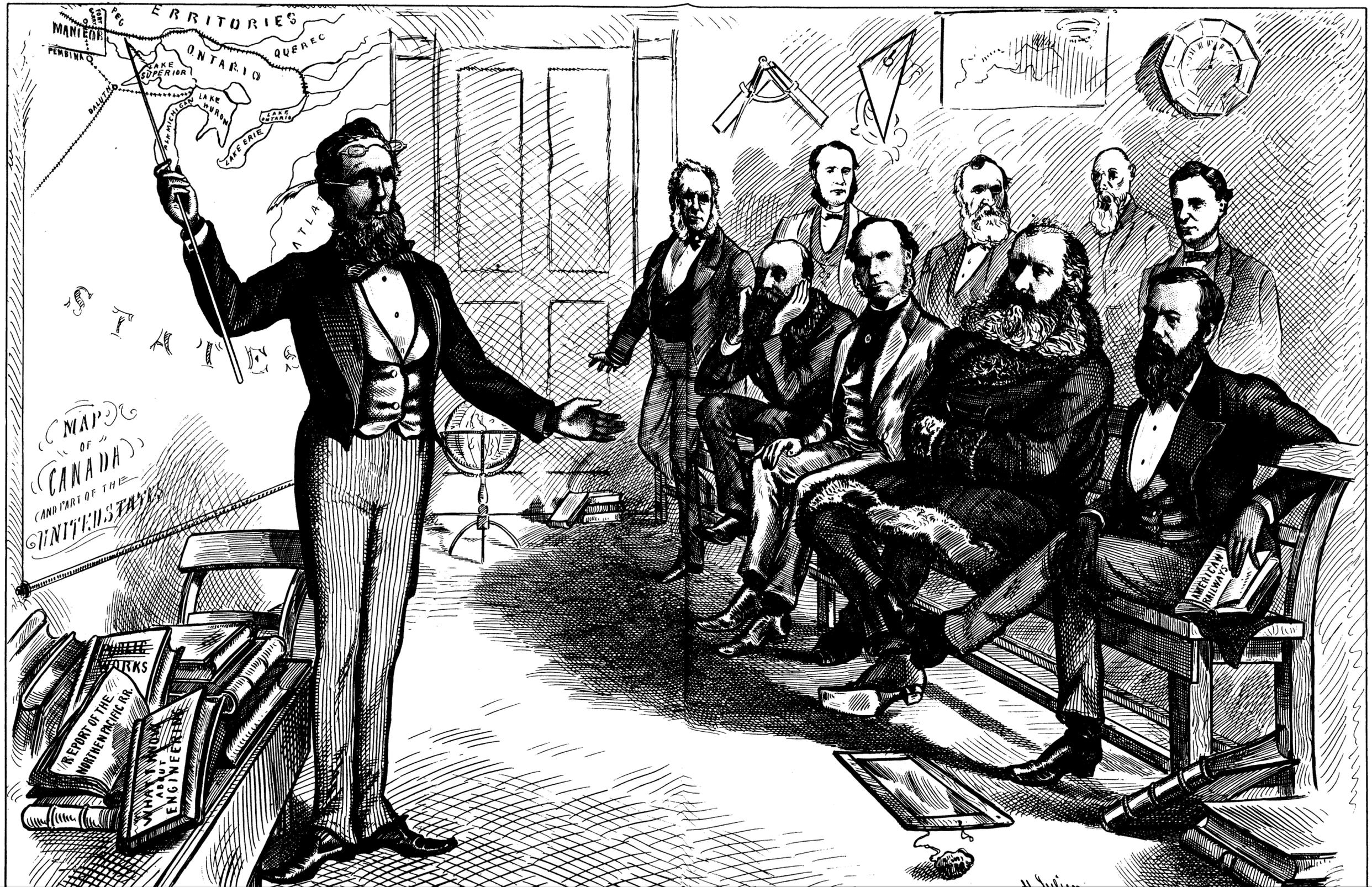
Vendredi dernier, la conférence a terminé ses séances, qui ont duré quatre jours. Le *Freeman*, de Dublin, dit à cette occasion que cette conférence apprendra à l'Angleterre d'un côté que le peuple irlandais adhère avec fermeté et patience aux projets du Home-Rule, et d'un autre côté, que le peuple irlandais poursuit l'application solide d'un self-government local, et non pas le fantôme d'une nationalité séparée.

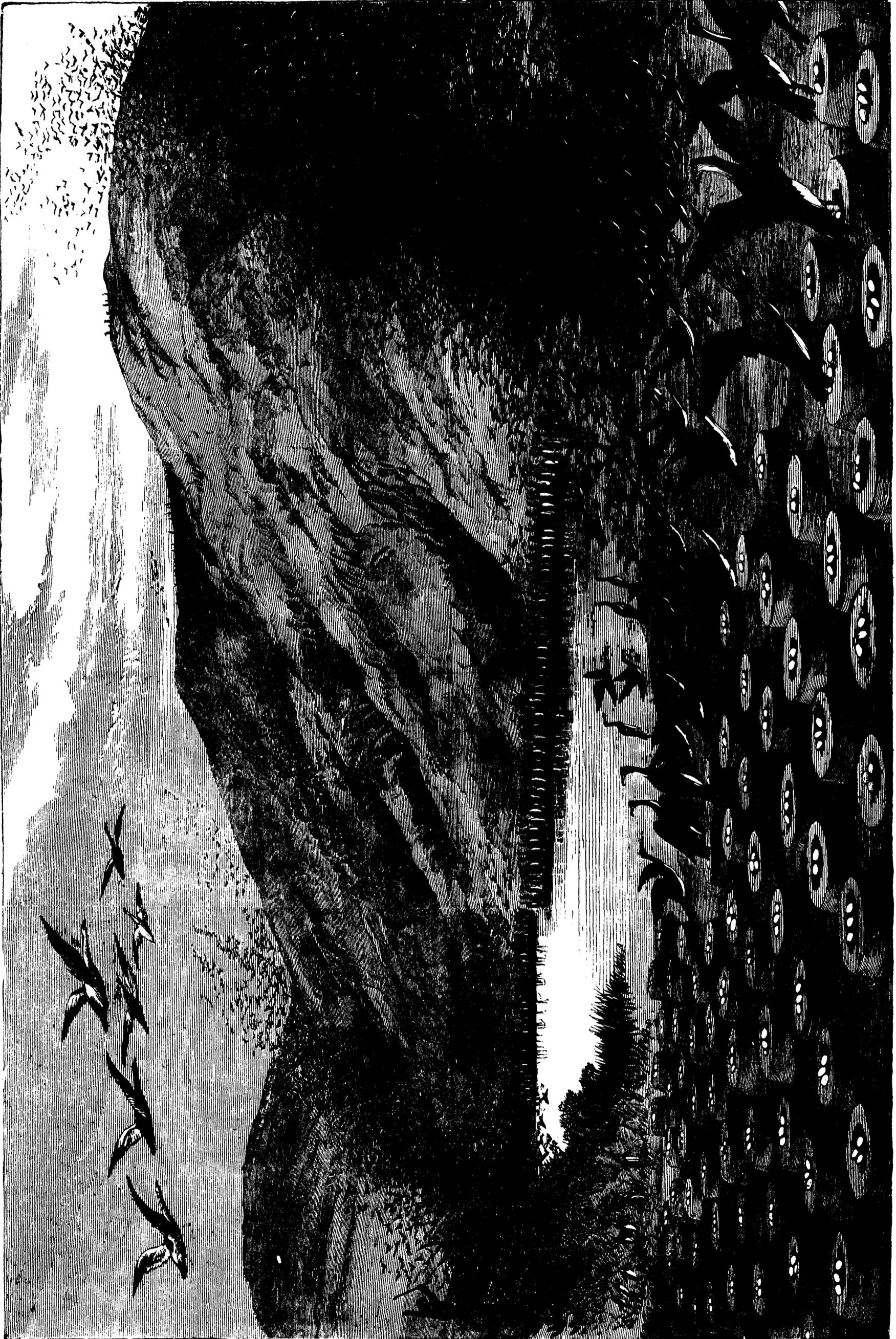


LE R. P. BECKX, GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.



LE LAC DE BELŒIL.





LES NIDS DE CORMORANS DANS LE DETROIT DE MAGELLAN.

A NOS ABONNÉS DE LA VILLE.

MM. Edouard Dorion et A. Gravel vont visiter incessamment tous nos abonnés de Montréal pour faire la collection des sommes qui nous sont dues. Nous prions donc nos amis de préparer leurs bourses, afin qu'une seule visite suffise. Nous insistons sur le paiement immédiat du terme courant. Et ceux qui sont en retard, et qui désirent recevoir la PRIME, devront payer leurs arrérages, et SIX MOIS D'AVANCE.

AUX ABONNÉS DES TANNERIES DES ROLLANDS ET DE VAUDREUIL.

Nous informons nos abonnés de ces deux localités que M. Ferdinand Faure, notaire, aux Tannereries des Rollands, est nommé agent en remplacement de M. Black Langlais, et M. Nicéphore Brabant de Vaudreuil, remplace M. D. Brûlé, Messieurs Langlais et Brûlé ayant résigné leurs charges.

Ceux qui ont des comptes à régler avec nous pourront s'adresser à M. Faure, aux Tannereries et à M. Brabant, à Vaudreuil.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 18 DECEMBRE 1873.

LA SESSION DE QUEBEC.

Il est difficile de bien se rendre compte des débats de la Chambre locale, l'analyse télégraphique que les journaux quotidiens nous en fournissent étant très-incomplète, parfois inexacte. Le public se plaint avec raison de l'insuffisance de ces rapports, comparés à ceux du parlement d'Ottawa auxquels il est habitué. On dit que les journaux vont prendre des mesures pour s'assurer d'un rapport mieux fait, et en cela ils ont raison, car notre province a tout intérêt à entourer ses institutions locales de tout le prestige possible.

La semaine dernière a été employée à la discussion de l'adresse, qui a fini par être votée sans division, et à de longs débats sur l'administration des Terres de la Couronne.

Le nouveau Commissaire des Terres a supporté la plus large part de cette discussion. Le commandant Fortin a les épaules solides, il n'a point plié sous le fardeau. Pour affirmer la chose, nous ne nous appuyons pas sur l'examen des raisons données de part et d'autres (le télégraphe ne les fait pas assez connaître), mais sur le résultat définitif de ce premier engagement.

En effet, M. Ouimet ayant demandé la formation d'un comité permanent pour surveiller l'administration des terres publiques, suivant la promesse faite par son prédécesseur, M. Joly a proposé en amendement que ce comité eut le pouvoir de s'enquérir de tous les faits de cette administration depuis 1867. Le débat s'est engagé là-dessus et finalement M. Holton est intervenu pour offrir aux ministres de retirer l'amendement s'ils voulaient retirer leur proposition, ce à quoi M. Ouimet a consenti. Ce résultat est en somme favorable à M. Fortin, quoique le chef de l'opposition ait annoncé qu'il demanderait un comité spécial pour faire une enquête sur les faits antérieurs à l'entrée de M. Fortin au ministère.

C'est sur cette demande de comité spécial que sera livrée la bataille décisive de cette année entre le gouvernement et l'opposition. D'ici là, il n'y aura que des escarmouches plus ou moins vives, mais sans conséquences.

Il ne faut pas s'étonner si l'administration de nos terres publiques est surveillée de si près par la Chambre; elles constituent notre principale, sinon notre unique source de richesse provinciale, et le devoir de tous les députés est de prendre les moyens pour que cette source ne tarisse point par suite de l'incurie ou de l'imprévoyance des gouvernants. Un ministère qui saura gérer avec sagesse ces domaines pourra compter sur la confiance de la Chambre: mais par contre s'il commet des fautes dans cette gestion, sa défaite est certaine.

OSCAR DUNN.

UN NOUVEAU PARTI.

Un nouveau parti politique vient de naître au milieu de l'agitation créée par une lutte électorale dans le quartier Ouest de Toronto; il s'appelle le *parti canadien*, prend pour devise ces mots: *Canada First*, et se compose surtout de jeunes gens, dont le plus marquant est M. Howland, fils de l'ex-lieutenant-gouverneur. Les résolutions

suivantes, adoptées à une assemblée publique, font connaître le but de cette organisation:

Que cette assemblée approuve le but du *Parti National Canadien* et promet son appui à la formation d'une organisation politique dans toute la Puissance dont l'objet sera le développement du sentiment national, la destruction du sectionnalisme, qui légiférera dans l'intérêt de tout le pays sans tenir compte des partis politiques existants.

Attendu que M. Moss a adopté notre devise *le Canada d'abord* dans son acceptation de la candidature à la Chambre des Communes pour Toronto-Ouest, qu'il est connu comme un homme de parti politique modéré, d'un caractère ferme et qu'il s'est déclaré sympathique à l'objet que nous, canadiens, nous avons à cœur, il est résolu que nous lui promettons notre plus cordial appui.

Qu'il est du devoir de tous les canadiens, soit de naissance soit par adoption, de reconnaître la nécessité de cultiver un sentiment national qui unira le peuple des diverses provinces d'une manière plus intime comme citoyens; inspirera la confiance et l'affection mutuelles, qui seront la source d'actes de tolérance et de respect, qui seront la meilleure sauvegarde pour notre Puissance contre l'absorption d'un côté et la désunion de l'autre.

Qu'une organisation qui établira la ligne de démarcation entre les canadiens loyaux à leur pays et ceux qui placent au second rang leur qualité de citoyens, offre le meilleur moyen de cimenter notre union et d'assurer l'action politique dans l'intérêt de toute la puissance.

Les journaux commentent ce programme sur tous les tons, excepté le *Globe* qui n'a pas encore parlé du *jeune Canada*.

Le *Mail* et le *Leader* déclarent que cette nouvelle organisation est une folie dont on n'entendra plus parler dans quelques jours.

A Montréal, la *Gazette* approuve ce mouvement en autant qu'il peut engendrer ou réchauffer le patriotisme canadien, mais notre confrère regrette que le parti grit soit au fond de l'affaire.

Le *Herald* croit que le *Canada d'abord* est un programme insuffisant qui laisse champ libre à mille divergences; mais dans le cas particulier de l'élection de Toronto, ce programme lui paraît opportun vu que l'un des candidats n'est que depuis peu sujet britannique.

Au point de vue bas-canadien nous ne pouvons voir d'un mauvais œil un mouvement politique dont l'effet serait d'apprendre à tous les citoyens à aimer avant tout leur pays natal et à ne plus rêver d'une "fédération impériale"; malheureusement, comme le dit le *Herald*, le programme que nous venons de lire n'a pas surgi de l'ensemble d'une situation, mais d'un fait particulier. Ce détail lui ôte son principal mérite en provoquant tout d'abord l'hostilité d'un parti armé en guerre. Pareil programme devrait être formulé dans un temps de paix; il pourrait alors être commun à des hommes de tous les partis du jour, et devenir plus tard la devise des partisans de l'indépendance contre ceux de la fédération impériale. Car, plusieurs signes l'indiquent, c'est sur ce terrain que seront livrées les luttes de l'avenir.

On peut se demander aussi, en thèse plus générale, s'il appartient aux jeunes gens de fonder un parti. N'est-il pas plus sage et plus convenable pour eux de travailler suivant leur capacité au bien public, de concert avec les hommes de l'âge mûr et les vieillards, et d'accepter courageusement, non d'assumer avec plus ou moins de tapage, le rôle que méritent leurs talents et des services déjà rendus?

OSCAR DUNN.

UN AUTRE SCANDALE.

Il paraît que dans ce pays nous sommes destinés à être scandalisés tous les jours. Les conservateurs nous ont à peine donné le "scandale du Pacifique" que les libéraux nous donnent le "scandale du Lac Supérieur." Si cela continue, le peuple ne tardera pas à maudire en masse tous les hommes politiques et à dire qu'il vaudrait mieux les jeter tous ensemble à la mer avec une meule au cou.

Il s'agit aujourd'hui de spéculations que l'on accuse le premier ministre, M. Mackenzie, de vouloir faire en fixant à sa manière le tracé du chemin de fer du Pacifique. Un avis publié dans la *Gazette Officielle d'Ontario* constate qu'une compagnie, dont fait partie M. Mackenzie ainsi que M. Brown et le consul américain, M. Shaw, vient d'être formée pour l'exploitation des mines de la rive sud du Lac Supérieur. Or, on accuse M. Mackenzie de s'être décidé à faire passer le Pacifique sur cette rive, au lieu de la rive nord suivant la loi actuelle, afin de donner de la valeur à sa propriété. Voici du reste la conclusion d'un article de la *Minerve* sur le sujet:

10. Que M. Mackenzie abandonne le projet d'un chemin de fer du Pacifique Canadien; que la nouvelle route n'aura pas son terminus dans le voisinage du Lac Nipissingue comme il avait été décidé par le dernier parlement, mais à la Baie du Tonnerre.

20. Que depuis son arrivée au pouvoir, il est devenu actionnaire dans deux compagnies qui possèdent d'immenses terrains dans cette partie du pays.

30. Que George Brown et son frère Gordon qui sont actionnaires dans une foule d'autres compagnies à part les compagnies 4 A et 5 A, sont ses associés dans ces spéculations.

40. Que le colonel Shaw, le consul des Etats-Unis, est l'un des principaux actionnaires et représente l'élément américain.

50. Que les objets de ces compagnies sont "l'exploration, l'achat, le développement et la vente des terres métallifères sur les bords et les environs du Lac Supérieur."

60. Que la valeur de ces terres va augmenter dès que l'on aura décidé d'y faire passer la partie orientale du chemin de fer du Pacifique.

Les journaux de l'opposition ajoutent que les ministres conservateurs ont été accusés d'avoir reçu de l'argent pour les élections, mais que les ministres du jour exploitent leur position à leur profit personnel; ce qui est bien différent. Ils appellent cette dernière affaire *the superior scandal*.

On lit à ce propos dans le *National*:

Désespérés de voir comme leurs chefs politiques sont punis pour leur conduite infâme relativement au chemin de fer du Pacifique, certains organes de l'opposition au gouvernement Mackenzie viennent de lancer un canard, mais si lourd, si lourd, qu'il ne pourra ni voler ni flotter. On avait d'abord accusé le parti ministériel, sans l'ombre d'une preuve, mais avec l'espoir qu'il resterait quelque chose de la calomnie, de s'être vendu à la compagnie américaine du Pacifique nord. Voyant que cela ne prenait pas, ils viennent de s'aviser de porter une autre accusation.

Le ministère actuel, d'après eux, va changer la direction du Pacifique canadien, de manière à promouvoir les intérêts personnels de MM. Brown, Mackenzie et autres réformistes, dans les régions aurifères du lac Supérieur, dont ils auraient acquis une grande partie. Il va sans dire que ce canard a été lancé d'Ottawa; mais il ira encore moins loin que son prédécesseur. Il était déjà très faible quand il s'est abattu dans les bureaux de la *Minerve*, il l'était à tel point que le confrère n'a pas osé affirmer hautement que le pays courait ce nouveau danger.

L'affaire en est là pour le moment. Le *Globe* n'a pas encore parlé sur le sujet.

OSCAR DUNN.

LA GRÈVE DES AVOCATS.

On a cru jusqu'ici que messieurs les avocats aimaient à parler pour le plaisir de parler, mais c'est une erreur: quand ils parlent ils veulent être entendus. Ils l'ont bien prouvé jeudi dernier au juge Badgely.

La Cour d'Appel s'ouvrait ce jour-là, et, par suite de la maladie du juge-en-chef Duval, quatre magistrats seulement se trouvaient présents; mais comme le juge Badgely est malheureusement très-sourd, les avocats ont pensé que les quatre ne faisaient que trois en réalité. La circonstance leur a paru bonne pour faire une manifestation. Ils se sont réunis dans leurs salles et ont résolu avec la plus touchante unanimité de ne point paraître en cour, espérant ainsi faire comprendre au juge infirme, d'une manière qui ne laisserait aucune équivoque, qu'ils désirent sérieusement sa retraite.

Cet incident a fait sensation, non seulement au Palais, mais dans toute la ville. Depuis longtemps le public est unanime à réclamer des changements dans le personnel de la magistrature, et ses sympathies sont naturellement acquises à ceux qui recherchent une réforme par des moyens directs. Il est difficile pour les autorités d'accomplir cette réforme, elles ont les mains liées ou à peu près par les lois qui assurent à la magistrature une complète indépendance. En thèse absolue, nos lois sont sages sous ce rapport; mais elles ne restreignent pas le sentiment public, qui a toujours le droit de s'affirmer, et, dans bien des cas, devrait être respecté.

Va-t-on blâmer la démarche de messieurs les avocats? Sans doute. Les grèves ne se justifient pas, et vouloir être entendu lorsqu'on parle, c'est vraiment impardonnable!

OSCAR DUNN.

NOS GRAVURES.

LE RÉV. P. BROCKX.

Dans notre prochain numéro, nous donnerons quelques détails biographiques sur le général de l'ordre des Jésuites qui vient d'être expulsé de Rome par le gouvernement de Victor Emmanuel.

LE LAC DE BELGIL.

Un endroit charmant en été, l'un des plus beaux possibles pour un partie de campagne. C'est à la suite d'une excursion de ce genre que M. Fréchette a improvisé le sonnet que nous publions aujourd'hui.

LES NIDS DE CORMORANS.

Si vous croyez que les cormorans ne font pas leurs nids comme cela, allez-y voir, et envoyez le récit de votre voyage à *L'Opinion Publique*.

UNE LEÇON DE GÉNIE CIVIL.

Ce n'est pas de la politique, cela; c'est une plaisanterie où le talent de notre artiste s'est donné libre cours. M. Mackenzie fait l'école, il en a le droit puisqu'il est premier ministre. Ses écoliers sont entre autres, M. Fleming, M. Shanly, M. Legge, M. Young, MacMullen et M. Keefer. Ce dernier est en train de laisser la classe. La figure du fond, c'est le public, qui n'est pas certain de tout comprendre.

PEAUX-BLANCHES ET PEAUX-ROUGES

(Drames de l'Amérique du Nord)

PAR

EMILE CHEVALIER.

CHAPITRE IX.

LA CÈNE DES APÔTRES.

—Adrien! cria le capitaine.
—Me voici, répondit Dubreuil, qui s'était empressé de regagner son cadre.

—Monte.
L'ingénieur gravit lentement l'échelle qui conduisait sur le tillac de la *Mouette*.

Là, un spectacle nouveau, unique, l'attendait: le pont du navire était littéralement encombré de femmes. Il y en avait une quarantaine au moins, de tout âge, de tout costume, je dirais presque de toutes couleurs, activement occupées à transborder la cargaison, sur une multitude de canots en écorce disséminés autour de la barque.

Quant aux Apôtres, ils fumaient, paresseusement accroupis sur le gaillard d'arrière.
On eût dit des sagamos surveillant le travail de leurs femmes.

De fait, ces créatures leur servaient de femmes pour la plupart: Indiennes ou métis, elles étaient, par eux, traitées comme les squaws peaux-rouges par les hommes de même race, c'est-à-dire comme des bêtes de somme.

Après une chasse ou une expédition, elles étaient tenues d'aller ramasser le gibier ou le butin et de le serrer dans les magasins de la troupe. En campagne, elles portaient les fardeaux, tentes, piquets, ustensiles de cuisine; au camp, elles dressaient les wigwams, allumaient les feux, apprêtaient les aliments; et, quand le maître était de folâtre humeur, elles partageaient sa peau d'ours.

En retour des nombreuses obligations qu'il leur devait, celui-ci les battait souvent, leur donnait à manger quelquefois, et parfois aussi les laissait mourir de faim; mais il ne manquait guère de les couvrir de clinquant, parce que leur parure satisfaisait sa vanité et lui valait cette réputation d'adresse qu'ambitionnent tous les aventuriers du Nord-ouest américain.

Aussi les femmes des Apôtres,—bande célèbre s'il y en eut jamais,—étaient-elles étincelantes de pierreries fausses et de bijoux en chrysolite. Outre cela, toutes portaient des jupes rouges, vertes, bleues, jaunes, d'une vivacité de couleurs à blesser les yeux.

Ces jupes, cependant, créaient de terribles jalousies parmi les beautés du lac Supérieur!

S'ils l'eussent voulu, les Apôtres auraient attiré à eux toutes les jeunes squaws du pays, à cent milles à la ronde, tant la coquetterie d'empire sur l'esprit féminin—des sauvagesses elles-mêmes.

Mais un article de leur Règlement défendait que chacun eût plus de cinq femmes; et, généralement, ils se montraient satisfaits de ce nombre..... assez raisonnable d'ailleurs.

On peut se contenter à moins.

Sauf l'addition du similor, soit dans leur chevelure, soit sur leur habillement, nos rouges odalisques étaient vêtues à la mode indienne:—robe courte, en laine ou calicot, à peine serrée à la taille, mitas et mocassins de peau de daim, ornés de broderies en rassade ou poil de porc-épic.

Elles avaient la tête nue, les cheveux plats, peu longs et peu fournis, divisés en deux bandeaux sur le milieu du front.

Si quelques-unes pouvaient passer pour jolies, le plus grand nombre ne paraissaient guère propres à inspirer de tendres sentiments. La laideur d'une certaine quantité devait même être un antidote contre l'amour.

C'est au moins la réflexion que se fit Dubreuil, en se trouvant tout à coup au milieu de cet essaim d'Indiennes, car, pour les Apôtres, il est probable qu'ils n'y regardaient pas de si près.

—Tu vois notre harem, dit de sa voix mélodieuse le Mangeux d'Hommes à l'ingénieur. Mais garde-toi de faire les yeux doux à l'une de ces femmes, car alors je ne répondrais pas de ta vie. Mes gens sont jaloux comme des tigres, et ils ne souffrent pas qu'on se mêle à leurs affaires de ménage.

—Merci pour votre complaisance, interrompit sèchement Dubreuil; mais que pensez-vous faire de moi?

—Tu le sauras bientôt. Par le Christ, mon frère aîné, tu le sauras bientôt! seulement, souviens-toi de ton serment.

—Vous êtes le plus fort. . . .

—Assez! s'écria impatientement Jésus. On va te mener à terre, dans cette île que tu vois sur la droite. Tu seras libre de t'y promener. Mais, je te le rappelle encore, n'oublie pas que tu m'as donné ta parole de ne pas chercher à fuir.

En prononçant ces mots, le capitaine indiquait du doigt un groupe d'îlots assez considérable qui marquaient le lac, à une portée de pistolet du lieu où la *Mouette* était à l'ancre.

Ces îles formaient l'archipel des Douze-Apôtres.

Avec leurs côtes fantastiquement découpées, leurs rochers colorés en vert, en bleu, en jaune, par le suintement des eaux pluviales à travers des terrains miniers, leurs crêtes boisées et déjà tapissées d'une luxuriante verdure, elles offraient, en vérité, un coup d'œil charmant.

Autant qu'on en pouvait juger du pont de la *Mouette* la majorité des îles des Douze-Apôtres était inhabitée; mais sur celle désignée à Dubreuil par le Mangeux d'Hommes se montraient divers bâtiments entourés d'une haute palissade, aux pieux taillés en fer de lance.

Tel était l'aspect extérieur de la *Pointe*, cet ancien poste de la Compagnie américaine de pelleteries, actuel-

lement occupé par le Mangeux-d'Hommes et ses hideux compagnons.

Tandis que Dubreuil considérait attentivement ce tableau et tâchait de calculer la distance qui séparait l'îlot de la terre ferme, l'Ecorché lui ordonna de le suivre.

Ils descendirent dans un canot; deux Indiennes accroupées sur les talons, se mirent à pagayer, l'une à l'avant, l'autre à l'arrière de l'embarcation, et, en quelques minutes, ils touchèrent au rivage, sous la palissade du fort.

—Tu peux te promener ou nous attendre ici, dit Judas à l'ingénieur après l'avoir déposé à terre.

Ensuite il retourna au navire, laissant sur la plage Dubreuil fort embarrassé de ce qu'il devait faire.

Mais il ne demeura pas longtemps dans cette perplexité.

La *Mouette* étant aux trois quarts déchargée, et ses marchandises emmagasinées dans l'ancienne factorerie, les Apôtres fixèrent plusieurs câbles au beaupré du navire et le remorquèrent, à l'aide de leurs canots, dans une anse étroite, près de la Pointe.

—Maintenant, camarades, faisons la cène! cria le Mangeux-d'Hommes dès que la barque eut été solidement amarrée. Je permets de manger, de boire et de se divertir jusqu'à demain. Mais, avant tout, pour éviter les accidents, que chacun dépose ses armes dans l'arsenal.

—Bravo! hurrah pour le capitaine! clamèrent les Apôtres.

—Hourrah pour le capitaine! répondirent en écho leurs femmes.

Puis tous se dirigèrent pêle-mêle vers la porte du fort, entraînant avec eux Dubreuil étourdi, enivré par l'étrangeté des événements auxquels il assistait depuis deux jours.

Sans trop savoir comment, il fut conduit dans une vaste salle basse que partageait, dans toute sa longueur, une table immense, flanquée de bancs, et qui ployait sous le poids des mets dont elle était couverte.

On y voyait des daims rôtis tout entiers, des estomacs de caribous, pendus par des ficelles au plafond et contenant la soupe, de monstrueux boudins de pemmican, des bosses de bison cuites enveloppées dans la peau de l'animal, des faisceaux d'os à moelle fumants, et d'énormes chaudières renfermant la fameuse *tiande*, espèce de ragout composé de poisson frais, saumon, esturgeon, maskinongé ou morue, et de tranches de lard, en haut remon sur les bords du lac Supérieur et du golfe Saint-Laurent.

Entre ces plats gigantesques, posés à même sur le bois brut, se dressaient des cruches remplies de whiskey, de rhum, ou d'eau-de-vie de riz sauvage.

La table pouvait aisément contenir cinquante personnes, mais le couvert n'était mis que pour treize.

Quel couvert! un morceau d'écorce en guise d'assiette, un vase de corne ou de bois servant de verre, une épine au lieu de fourchette.

Pour suppléer aux ustensiles qui manquaient, nos Apôtres n'avaient-ils pas leurs couteaux?

Les voici attablés, le Mangeux-d'Hommes à un bout, l'Ecorché en face, leurs gens dispersés à quatre ou cinq pieds les uns des autres. Mais les amantes de chacun envahissent les espaces intermédiaires. Elles s'empres- sent, par groupes, autour de leurs seigneurs, moins sans doute pour les servir que pour en recevoir un os à demi rongé ou un coup d'eau-de-feu.

Toutefois, elles ne sont pas assises à la table—c'est un honneur inconnu aux femmes dans le Far-West—elles se tiennent respectueusement debout.

Seul, le capitaine n'est pas environné de femmes. Il a placé Dubreuil auprès de lui; une vieille squaw leur passe les aliments qu'ils désirent et leur verse à boire.

Pendant une demi-heure, on n'entend que le cliquetis des mâchoires, entrecoupé de quelques jurons énergiques de l'adresse des Indiennes qui se chamaillent, ou des hurlements d'une douzaine de chiens qui disputent à ces dernières les miettes du festin; mais, pendant cette demi-heure, les Apôtres et leur famélique suite ont englouti tout ce qui était matière mangeable.

Sur la table il ne reste plus que les cruches de grès à demi vides. Le Mangeux-d'Hommes se tourne vers sa squaw et lui dit:

—Maggy, sorcière du diable, enlève les couteaux!

Chaque Apôtre remet alors son couteau à la vieille Indienne, car l'orgie va commencer, pantelante, échevelée, lubrique, ignoble, et il serait à craindre que ses coryphées ne s'entredéchirassent s'ils conservaient à leur portée des armes d'aucune sorte.

—Par le Christ! mon frère aîné, braille Jésus qu'excitent les fumées de l'alcool, après avoir empli de whisky son gobelet, je bois, camarades, au succès qui a couronné notre dernière expédition. Grâce à la prise de ce jeune homme, dans quelques mois nous posséderons plus de richesses que la Compagnie de la baie d'Hudson. Mais qu'on veuille bien sur lui, car il tient notre fortune entre ses mains. Allons, monsieur l'ingénieur français, continua-t-il d'un air narquois, trinquez avec moi.

—Vivat! beuglèrent les brigands. A la santé du Français!

Bon gré, mal gré, Dubreuil dut accepter ce toast et choquer sa coupe contre celle des Apôtres.

—Maintenant, une chanson pour nous égayer, car j'ai la liqueur triste ce soir, reprit le capitaine.

—Oui, une chanson! réclama-t-on de toutes parts.

—Voici, cria Simon, jetant au milieu du brouhaha les beaux vers de Byron:

*Fill the goblet again! for I never before
Felt the glow which now gladdens my heart to its core;
Let us drink!—Who would not, etc.*

—A qui le tour? interrogea le Mangeux-d'Hommes quand Simon se fut rassis.

—Oui, à qui le tour?

—A Barthélemy.

—Va pour Barthélemy, mille buffes!

—Tant mieux, il daubera encore les Anglais!

—Qu'est-ce que tu dis, vilain Canadien?

—Silence! intervint Jésus. Sachez, enfants, que vous n'avez point de nationalité. Les Apôtres sont de toutes les origines, de tous les pays du monde!

—Bravo! hurla la foule.

—Allons, Barthélemy, commence, nous t'écoutons.

—Attendez d'abord que je m'éclaircisse le timbre, répondit Barthélemy, qui se versa une rasade de rhum et l'avala comme si c'eût été un verre d'eau.

Puis il entonna, d'une voix de Stentor, les couplets suivants:

C'est sti'là qu'a pincé Berg-op-Zoom,
C'est sti'là qu'a pincé Berg-op-Zoom.
Qu'est un vrai moule à *Te Deum*,
Qu'est un vrai moule à *Te Deum*.
Dame! c'est sti'là qu'à du mérite,
Et qui trousse un siège bien vite.

Comme Alexandre il est petit,
Comme Alexandre il est petit.
Mais il a autant d'esprit;
Mais il a autant d'esprit.
Il en a toute la vaillance,
De César toute la prudence.

J'étrillons messieurs les Anglais.

—Je m'oppose, interrompit un des Apôtres furieux.

—Et moi, je dispose, répliqua le Mangeux-d'Hommes avec un coup d'œil sévère à l'interrupteur, qui se rassit en maugréant.

On applaudit chaudement au mot du capitaine, et Barthélemy reprit:

J'étrillons messieurs les Anglais,
Qu'avions voulu faire les mauvés,
Qu'avions voulu faire les mauvés,
Dame! c'est qu'ils ont trouvé des drilles,
Qu'avec eux ont porté l'étrille.

—Ta chanson, dit Jésus, ne manque pas de sel, mais je voudrais, ce soir, quelque chose qui sentit le trappeur. Voyons, toi, Jacques-le-Majeur, qu'as-tu dans ton sac?

—Moi, je ne connais que la *Gloire des Bois-Brûlés*.

—Eh bien! conte-nous la *Gloire des Bois-Brûlés*.

—Avec plaisir, capitaine, fit Jacques-le-Majeur, qui tout aussitôt s'écria:

Voulez-vous écouter chanter (*bis*)
Une chanson de vérité. (*bis*)
Le dix-neuf de juin, la bande de Bois-Brûlés
Sont arrivés comme de braves guerriers.

En arrivant à Grenouillère,
Nous avons fait trois prisonniers,
Trois prisonniers des Arkanyas,
Qui sont ici pour piller notre pays.

Etant sur le point de débarquer,
Deux de nos gens se sont écriés,
Deux de nos gens se sont écriés:
Voilà l'Anglais qui vient nous attaquer.

Tout aussitôt nous avons déviré,
Nous avons été les rencontrer:
J'avons cerné la bande des grenadiers,
Ils sont immobiles, ils sont tous démontés.

J'avons agi comme des gens d'honneur,
J'avons envoyé un ambassadeur:
Le gouverneur, voulez-vous arrêter
Un petit moment, nous voulons vous parler?

Le gouverneur, qui est enragé,
Il dit à ses soldats: Tirez.
Le premier coup c'est l'Anglais qui a tiré,
L'ambassadeur ils ont manqué tuer.

Le gouverneur qui se croit empereur,
Il veut agir avec rigueur:
Le gouverneur qui se croit empereur,
A son malheur agit trop de rigueur.

Ayant vu passer tous ces Bois-Brûlés,
Il a parti pour les épouvanter:
Etant parti pour les épouvanter,
Il s'est trompé, il s'est bien fait tuer.

Il s'est bien fait tuer
Quantité de grenadiers,
J'avons tué presque toute son armée,
Quatre ou cinq se sont sauvés.

Si vous aviez vu tous ces Anglais,
Tous ces Bois-Brûlés après,
De butte en butte les Anglais culbutaient,
Les Bois-Brûlés jetaient des cris de joie.

Qui a composé la chanson?
Perriche Falcon, ce bon garçon.
Elle a été faite et composée.
Sur la victoire que nous avons gagnée.

—Oui, ajouta le chanteur en finissant, car je l'ai connu, Perriche Falcon, un brave trappeur, et j'y étais à la bataille que les Bois-Brûlés ont gagnée sur les Anglais. Je bois à la santé des Bois-Brûlés!

—C'est pas étonnant, car tu l'es, toi, Bois-Brûlé, dit un voisin de Jacques-le-Majeur.

On sait combien les aventuriers blancs et même les Indiens du désert américain méprisent les métis. Nulle injure ne leur est, je crois, plus sensible que l'appellation de Bois-Brûlé ou Demi-Sang. Aussi Jacques-le-Majeur, dont le cerveau était déjà allumé par l'ivresse, riposta-t-il en appliquant à l'insulteur un coup de poing à décorner un bouff.

Sans broncher, celui-ci se précipita sur son adversaire, et une lutte terrible s'engagea entre eux.

Nul des spectateurs ne cherchant à les séparer, car la plupart avaient déjà perdu la raison ou folâtraient assez indiscrètement avec leurs squaws, il est probable que la rixe se serait prolongée jusqu'à ce que l'un des antago-

nistes eût été assommé, si le Mangeux-d'Hommes n'avait jugé convenable d'intervenir.

Il se leva froidement de table, s'avança, sans se presser, vers les combattants, les saisit l'un et l'autre par la ceinture, les souleva de terre avec ses puissantes mains, et les séparant aussi aisément qu'il eût fait de deux rameaux entrelacés, il dit de ce ton doux et musical qui contrastait si étrangement avec ses formes gigantesques : — C'est un ami et non le capitaine qui vient vous réconcilier. Je ne veux pas qu'on se dispute, car, par le Christ ! mon frère aîné, j'ai juré que les Apôtres consacraient cette journée à la table et à l'amour. Faites la paix, et, pour la signer, je propose la santé de Meneh-Ouiakon !

— Oui, vive Meneh-Ouiakon ! cria la bande. Jésus alors fit un signe à la vieille squaw, qui sortit et reparut bientôt, poussant devant elle une jeune Indienne d'une beauté merveilleuse.

CHAPITRE X.

MENEH-OUIAKON.

La nuit avait surpris les Apôtres à table ; et, depuis quelque temps, des torches de bois résineux, tenues par des femmes, éclairaient leur orgie.

Ces torches, aux lueurs sanglantes, projetaient de lourdes vapeurs, qui, se réunissant, se condensant au plafond de la salle, formaient sur les convives un nuage épais, sous lequel leurs figures, si fortement caractérisées, se détachaient en relief et semblaient flamber comme dans une ardente fournaise.

Il y avait là un de ces rares, un de ces puissants sujets de peinture qui firent la joie et la gloire du chef de l'école hollandaise. Grand cadre, fantastique distribution d'ombre et de lumière ; personnages étranges, aussi saisissants par la sauvage expression de leur mine que par la forme, la couleur et la matière de leur accoutrement ; la scène, enfin, se fut à jamais gravée dans le cerveau d'un artiste.

Quelle scène ! L'entrée de Meneh-Ouiakon fut accueillie par des hurlements formidables, qui réveillèrent les dormeurs.

— A la santé de Meneh-Ouiakon ! dit le Mangeux-d'Hommes, après avoir versé quelques gouttes de whisky dans sa coupe qu'il tendit à la jeune Indienne.

— A sa santé et à celle de notre brave capitaine ! beugla toute la bande, hommes et femmes.

Épouvantés par le tintamarre, les chiens poussèrent un long hurlement.

Cependant, Meneh-Ouiakon avait repoussé le gobelet du capitaine avec un geste de dégoût, et en murmurant quelques paroles que Dubreuil ne comprit pas, car elles avaient été prononcées dans un idiome indien.

Mais le Mangeux-d'Hommes les entendit sans doute : il fronça les sourcils, jeta sur Meneh-Ouiakon un regard sinistre et fit, du bras, un mouvement comme pour lui jeter le gobelet au visage. Pour elle, cette colère ne parut point l'émouvoir : debout, à deux pas du capitaine, l'œil provocateur, la lèvre dédaigneuse, elle semblait vouloir exaspérer plutôt qu'apaiser le courroux du chef des Apôtres.

Adrien Dubreuil se sentit frissonner pour cette créature si frêle, si belle, qui ne craignait point de braver ce monstre sanguinaire. Un instant, il crut que le colosse allait se ruer sur elle et la briser comme un roseau. Mais il n'en fut rien : Jésus laissa retomber son bras, éteignit sous leurs longues paupières le feu sombre qui brillait dans ses prunelles, et dit d'une voix sourde, après avoir précipitamment vidé la coupe refusée par Meneh-Ouiakon :

— Ouennokedjâ, chante-nous le chant de Pontiac.

— Oui, le chant de Pontiac ! dirent plusieurs Apôtres. Cette demande changea sans doute les dispositions de l'Indienne, car l'expression méprisante de sa physionomie fit place à un fin sourire ; et soulevant à la hauteur de la tête sa main gauche, au poignet de laquelle était attaché par une cordelette en écorce un tambourin, assez semblable à un tambour de basque, elle fit résonner les coquilles et becs d'oiseaux suspendus autour en guise de plaques de cuivre, et dit, sur un ton rythmique, tantôt élevé et hautain comme l'allocation d'un sachem à ses guerriers, tantôt doux et tendre comme la prière d'un amant à sa maîtresse :

« Gloire au plus noble, au plus vaillant de mes aïeux, gloire à Pontiac ! Le coup-d'œil de l'aigle était le sien. Plus fine que celle de la volverenne il avait l'oreille. Dans ses membres régnait la force des bisons ; dans son esprit séjournait l'habileté des grands sagamos. Douce comme le miel pour ses amis, sa parole retentissait comme le tonnerre quand il s'adressait à un ennemi.

« Gloire au plus noble, au plus vaillant de mes aïeux, gloire à Pontiac !

« Les perfides Saiganoschs avaient détérioré la hache de guerre contre les braves Nitigusk ; Pontiac, qui aimait les derniers, rassembla ses amis, et leur parla ainsi :

« Un indien de la tribu des Lenapiés désirait connaître le Maître de la vie. Sans faire part de son dessein à qui que ce soit, il résolut de se rendre au paradis où il savait que Dieu faisait sa résidence. Mais quel était le chemin du ciel ? Il l'ignorait. Pensant qu'aucun de ses amis n'était mieux informé que lui, il se mit à jeûner dans l'espoir de tirer de ses rêves un présage favorable.

« Gloire au plus noble, au plus vaillant de mes aïeux, gloire à Pontiac !

« Dans son rêve, l'Indien s'imagina qu'il n'avait qu'à commencer son voyage, et qu'un chemin continu le mènerait au celeste séjour. Le lendemain matin, de très-bonne heure, il s'équipa en chasseur, prit son fusil, sa corne à poudre, ses munitions et sa chaudière pour cuire ses aliments, et se mit en route. La première partie de son voyage fut assez favorable. Il marchait sans se décourager, avec la ferme conviction qu'il arriverait à son but.

« Gloire au plus noble, au plus vaillant de mes aïeux, gloire à Pontiac !

« Plusieurs jours s'écoulèrent ainsi, sans qu'il rencontrât un obstacle à ses desirs. Dans la soirée du huitième, il s'arrêta, « au coucher du soleil, sur le bord d'un ruisseau, à l'entrée d'une petite prairie qui lui parut convenable pour son campement de nuit.

« Gloire au plus noble, etc.

« Comme il préparait son logement, il aperçut, à l'autre bout de la prairie, trois sentiers larges et bien battus. Cela lui parut singulier ; mais il n'en continua pas moins d'arranger son wigwam. Ensuite il alluma du feu, et fit cuire son repas. Cependant, quoique l'obscurité devint de plus en plus profonde, il remarqua que les sentiers devenaient aussi de plus en plus visibles, à mesure qu'elle augmentait. Il en fut surpris et même effrayé.

« Gloire au plus noble, etc.

« Devait-il rester dans son camp, on en aller établir un à quelque distance ? En cette incertitude, il se rappela son rêve. Le seul but qu'il se proposait en entreprenant ce voyage n'était-il pas de voir le Maître de la vie ? Cette réflexion lui rendit le calme, et il se dit que, probablement, l'une de ces routes conduisait au lieu qu'il désirait visiter.

« Gloire au plus noble, etc.

« En conséquence il se détermina à demeurer dans son camp jusqu'au matin, où il prendrait, au hasard, l'un de ses chemins. Cependant sa curiosité lui laissa à peine le temps de manger, il quitta son camp et prit le plus large des sentiers. L'ayant suivi jusqu'au milieu du jour suivant, sans difficulté aucune, il s'arrêta, vers le midi, pour souffler, et vit tout à coup un feu qui jaillissait du sol.

« Gloire au plus noble, etc.

« Ce spectacle attira son attention. Il s'approcha pour voir ce que c'était, mais comme le feu semblait croître à mesure qu'il avançait, notre Indien fut tellement frappé de terreur, qu'il rebroussa chemin, et prit le plus large des deux autres sentiers.

« Gloire au plus noble, etc.

« L'ayant suivi pendant le même espace de temps que le premier, il trouva la même chose. Sa frayeur s'éveilla de nouveau et il fut obligé de prendre le troisième sentier, le long duquel il marcha une journée entière sans rien voir. Soudain, une montagne d'une blancheur merveilleuse frappa ses regards. Quoique étonné au plus haut point, il s'arma de courage et avança pour l'examiner.

« Gloire au plus noble, etc.

« Arrivé à son pied, il ne vit plus aucune trace de chemin. Cela le plongea dans une tristesse profonde, car il ne savait plus comment poursuivre sa route. Dans cette conjoncture, il regarda de tous côtés, et découvrit une femme assise sur la montagne. Elle était d'une beauté ravissante, et la blancheur de sa robe surpassait celle de la neige.

« Gloire au plus noble, etc.

« La femme lui dit dans la langue qu'il parlait : Tu parais surpris de ne plus trouver de chemin pour parvenir au terme de tes desirs. Je sais que tu cherches le Maître de la vie. La route qui conduit à sa demeure est sur la montagne. Pour y arriver, dépouille tous tes vêtements, lave ton corps dans la rivière qui coule près de toi, et ensuite gravis la montagne.

« Gloire au plus noble, etc.

« L'Indien obéit ponctuellement aux ordres de la femme, mais il restait une difficulté à surmonter. Comment atteindre le sommet de la montagne, qui était escarpée, sans un sentier, et unie comme une glace ? Il demanda conseil à la femme. — Si tu souhaites réellement, dit-elle, de voir le Maître de la vie, tu dois grimper en te servant seulement de la main et du pied gauches.

« Gloire au plus noble, etc.

« Cela paraissait presque impossible à l'Indien. Cependant, encouragé par la femme, il commença de monter, et réussit avec beaucoup de peine. Parvenu au sommet, il fut étonné de ne voir personne, la femme avait disparu. Il se trouva seul et sans guide. Trois villages inconnus étaient en vue. Ils différaient du sien par leur construction, et étaient beaucoup plus beaux et plus réguliers.

« Gloire au plus noble, etc.

« Après quelques moments de réflexion, il prit le chemin le plus attrayant. Il n'était plus qu'à quelques pas du village, quand il se rappela qu'il était nu. Alors, honteux, incertain, il s'arrêta. Mais une voix lui dit de s'avancer et de marcher sans crainte puisqu'il s'était purifié. Il marcha donc fermement jusqu'à un endroit qui lui parut être la porte du village.

« Gloire au plus noble, etc.

« Tandis qu'il considérait l'extérieur du village, la porte fut ouverte et l'Indien vit venir à lui un bel homme tout vêtu de blanc, qui lui dit qu'il allait satisfaire ses desirs en le menant devant le Maître de la vie. Et aussitôt il le conduisit dans un lieu d'une incomparable beauté, où il vit le Maître de la vie qui le prit par la main et lui donna pour siège un chapeau bordé d'or.

« Gloire au plus noble, etc.

« Craignant de gêner le chapeau, l'Indien hésitait à s'asseoir ; mais, en ayant de nouveau reçu l'ordre, il obéit sans réplique. Alors Dieu lui dit : « Je suis le Maître de la vie, que tu désires voir et à qui tu désires parler ; écoute ce que j'ai à te dire, à toi et à tous les Indiens :

« Je suis le Maître du ciel, de la terre, des arbres, des lacs, des rivières, des hommes et de tout ce que tu vois et as vu sur la terre ou dans les cieux ; et parce que je t'aime toi et les Indiens, vous devez faire ma volonté, vous devez éviter ce que je hais ; je hais que vous buviez comme vous le faites, jusqu'à en perdre la raison ; je désire que vous ne vous battiez pas les uns les autres.

« Vous prenez deux, trois, quatre femmes, ou courez après les femmes des autres, vous faites mal. Je hais une pareille conduite. Vous devriez n'avoir qu'une femme et la garder jusqu'à la mort. Vous mentez, vous volez, vous assassinez, je hais tout cela. La terre sur laquelle vous êtes je l'ai faite

« pour vous. D'où vient que vous souffrez que les blancs s'en emparent !

« Ne pouvez-vous vous passer d'eux ? Je sais que ceux que vous appelez les enfants de votre grand Père fournissent à vos besoins. Mais si vous n'étiez misérables comme vous l'êtes, ils ne vous seraient pas nécessaires. Vous devriez vivre comme vous le faisiez avant de les connaître. Avant que fussent arrivés ceux que vous appelez vos frères, votre arc et vos flèches ne vous suffisaient-ils pas ?

« Vous n'aviez besoin ni de poudre, ni de plomb, ni de fusils. La chair des animaux suffisait à votre nourriture, leur peau à votre habillement. Mais quand je vous vis enclins au mal, je chassai les animaux dans les profondeurs des forêts, afin que vous dépendiez de vos frères pour vos aliments et vos vêtements. Redevenez bons, exécutez mes volontés, et je vous renverrai des animaux en abondance.

« Toutefois, je ne vous défends pas de souffrir parmi vous les enfants de votre Père. Je les aime, ils me connaissent, ils me prient ; je subviens à leurs besoins, et leur donne ce qu'ils vous apportent. Mais il n'en est pas de même pour ceux qui sont venus vous troubler dans vos possessions. Chassez-les, chassez-les ; faites-leur la guerre. Je ne les aime pas. Ils ne me connaissent point. Ils sont les ennemis de vos frères, ils sont les miens. Repoussez-les dans les terres que je leur ai faites. Qu'ils y restent.

« Oui, chassez-les de votre territoire, ces chiens en habits rouges : ils vous font injure, vous déshonorent. Mais unissez-vous à vos autres frères blancs qui me servent et qui m'aident, pour les obliger à quitter votre pays où ils ne sont restés que trop longtemps et ont commis trop de méchantes tés, de crimes, sur vous-mêmes, vos femmes et vos enfants.

« Le Maître de la vie ayant fini de parler, l'Indien lui promit d'exécuter sa volonté et de la faire observer aux hommes de sa race. Son conducteur revint alors. Il le guida jusqu'au pied de la montagne et lui dit de reprendre ses vêtements et de retourner à son village, ce que l'autre s'empressa de faire.

« Gloire au plus noble, etc.

« Son retour causa beaucoup de surprise aux habitants du village, qui ne savaient ce qu'il était devenu. Ils lui demandèrent d'où il arrivait. Mais comme le Maître de la vie lui avait recommandé de ne parler à personne avant d'avoir vu le chef du village, il leur fit signe avec la main qu'il arrivait d'en Haut.

« Gloire au plus noble, etc.

« Il alla immédiatement au wigwam du chef, à qui il transmit la parole du Maître de la vie, pour que moi je vous le répète, illustres guerriers, et vous excite à soutenir nos frères Nitigusk dans la guerre qu'ils ont entreprise contre la Saiganoschs. Aigüisez vos flèches, affilez vos couteaux à scapier, chargez vos fusils, et tous ensemble allons combattre ces odieux ennemis. J'ai dit.

« Tel fut le discours du chef, et moi j'ajoute : Gloire au plus noble, au plus vaillant de mes aïeux, gloire à Pontiac ! Le coup d'œil de l'aigle était le sien. Plus fine que celle de la volverenne il avait l'oreille. Dans ses membres régnait la force des bisons ; dans son esprit séjournait l'habileté des grands sagamos. Douce comme le miel pour ses amis, sa parole retentissait comme le tonnerre quand il s'adressait à un ennemi.

« Gloire au plus noble, au plus vaillant de mes aïeux, gloire à Pontiac !

Cette longue mélodie avait été dite en français, langue que parlent ou comprennent généralement tous les aventuriers du Nord-ouest américain.

Malgré leur ébriété, la plupart des Apôtres l'avaient écoutée avec une attention soutenue, soit qu'ils fussent charmés par la voix mélodieuse de Meneh-Ouiakon, soit par déférence pour leur capitaine, dont les yeux couvaient avec amour la chanteuse.

Mais, à peine eut-elle fini, que l'un d'eux Thadée, celui qui s'était senti blessé par les couplets de Jacques-le-Majeur, et qui, plus d'une fois, avait tenté d'interrompre la jeune fille, se leva dans un transport de rage.

— On nous insulte ! cria-t-il d'une voix altérée.

— Qui ? Quoi ? demanda l'Écorché.

— On insulte les Anglais, et nous sommes plusieurs ici de cette origine.

— D'abord, fit le flegmatique Judas, nous ne reconnaissons pas de nationalité ici. Tu as tort de te fâcher.

— Eh ! bien alors, par le diable, je vais chanter à mon tour, et rira bien qui rira le dernier, reprit Thadée.

— Chante si ça te fait plaisir. Mais il me semble que c'est assez de chansons comme cela.

— Non, j'ai dit que je chanterais, et je chanterai !

— A ton aise, répliqua froidement l'Écorché.

Aussitôt Thadée, sautant sur la table, se mit à invectiver la France en une méchante pièce de vers, aussi absurde par le fond que détestable par la forme, débutant par ces mots :

Damn'd France, damn'd coward Frenchmen.

Dubreuil aurait dû rire des efforts que faisait Thadée pour se rendre comique et qui n'aboutissaient qu'à une grotesque, mais notre ingénieur avait la fibre nationale d'une délicatesse excessive ; au premier couplet, il sentit le rouge lui monter au visage, au second il faillit éclater, au troisième, l'explosion eut lieu.

— Scélérat ! proféra-t-il, en faisant un bond pour se jeter sur Thadée.

Par malheur, celui-ci le prévint.

Saisissant une cruche de grès à demi pleine de whisky, il la lança à la tête du jeune homme, qui atteint par le projectile, roula au pied de Meneh-Ouiakon, en poussant un cri douloureux, tandis que l'Apôtre répétait de sa voix insultante :

Damn'd France, damn'd coward Frenchmen !

(A continuer.)

FAITS DIVERS.

TROIS VICTIMES.—Les journaux de Saumur, en France, nous apportent la nouvelle d'une épouvantable catastrophe arrivée dans cette ville.

Nous leur empruntons les détails suivants :

L'autre soir vers onze heures, le feu a éclaté au deuxième étage d'une maison de la rue Haute-St.-Pierre, et en un instant a envahi le troisième et les combles. Les habitants de la ville, arrachés de leur premier sommeil par les appels sinistres de la générale, se pressèrent sur le lieu du sinistre.

Les premiers arrivants furent témoins d'un horrible spectacle. Le troisième était occupé par la famille Bergeau composée du mari, ouvrier peigneur, de la femme, porteuse du Courrier de Saumur, et de leur enfant âgé de treize ans. Enfermés dans un cercle de flammes, il ne leur resta pas d'autre alternative que de se laisser dévorer par la fournaise, ou de sauter dans la rue d'une hauteur de près de vingt mètres.

Bergeau enveloppe sa femme dans un matelas qui se déroule, tombe d'un côté et la malheureuse d'un autre. Elle est broyée. On transporte à la pharmacie voisine cette masse informe dont la mort s'empare quelques instants après. Le pauvre petit, malgré sa chute épouvantable, n'a aucune lésion apparente; mais tout son corps est inerte; la mort a déjà fauché cette existence.

L'incendie continue à faire des progrès rapides; il fait irruption dans la chambre où le père s'est réfugié. Bergeau enjambe l'appui de la croisée. A son tour il va s'élever dans l'espace. A gauche, à deux mètres à peu près, se trouve une fenêtre de la maison voisine. Au-dessous, à un mètre environ un cordon de pierre large de quelques centimètres court sur tout la façade. La malheureuse ouvrière se croit sauvée. Il s'appuiera les pieds sur ce cordon et, les mains collés au mur, il essaiera de gagner cette fenêtre.

Vains efforts; le mur est brûlant, les mains du malheureux n'en peuvent supporter le contact; par un miracle d'équilibre, il se maintient dans cette position pendant quelques minutes; mais les flammes l'environnent, elles sortent par toutes les ouvertures sur sa tête et sous ses pieds. C'est fini, plus d'espoir, tomber dans le vide. Un cri d'horreur s'échappe de toutes les poitrines. On entend un bruit sourd; celui d'une masse tombant d'une hauteur de soixante pieds sur une pile de matelas. Bergeau est mort; il a la colonne vertébrale brisée.

Un frisson d'horreur parcourt la foule; le bruit circule que deux enfants sont restés dans cette maison en flammes. Le lieutenant des pompiers et le maréchal des logis de gendarmerie s'élançant ensemble. Un sinistre craquement se fait entendre; des combles jusqu'aux caves la maison s'abîme; une barrière terrible et infranchissable se dresse devant ces deux hommes courageux. Heureusement le bruit qui circulait était faux.

Les trois victimes avaient, respectivement 56, 44 et 13 ans.

UN SUICIDE A VIENNE.—La population de la capitale a été fort émue d'un suicide arrivé il y a quelques jours à peine. C'est une jeune fille de quatorze ans, enfant d'un maître de cirque qui a ainsi attenté à ses jours. Depuis bien longtemps elle souffrait de la conduite barbare et cruelle que son père tenait à son égard. Quoique très jeune elle exécutait dans l'arène des tours de force excellents pour son âge; et le public l'applaudissait beaucoup. Son père d'une rigidité draconienne la surveillait de près, et s'il arrivait à l'infortunée saltimbanque de manquer un jeu, ou d'échouer dans un tour d'adresse, les injures, les coups, les traitements les plus sauvages attendaient l'infortunée. La troupe qu'il avait à sa solde l'avait bien des fois supplié d'épargner sa fille. Conseils, prières, supplications, n'avaient pas plus d'influence sur le cœur dénaturé de cet homme, que le sourire d'un petit enfant n'en aurait sur celui d'un crocodile.

Un jour, que la malheureuse petite créature avait échoué en pleine séance publique dans un des plus beaux tours d'agilité et de souplesse, le père dénaturé entra dans une colère sauvage, et lui administra une flagellation si cruelle que les témoins de cette scène affreuse en étaient révoltés. L'enfant ne dit rien; seulement vers le soir, comme on l'attendait pour la représentation sous la tente, on s'aperçut qu'elle était disparue. Maintes recherches furent faites, toutes inutiles, seulement des nautonniers trouvèrent quelques jours après sur la plage le cadavre de cette jeune fille, qui s'était suicidée de désespoir. A cette nouvelle, la population fut très

irritée à Vienne, on courut au cirque, on s'empara du directeur de la troupe, du père assassin, on l'enduisit de goudron et de plumes, et la fustigation fut si violente, qu'il en aura pour plusieurs semaines à garder le lit.

Maintenant le cirque est désert, personne n'assiste aux représentations, personne ne veut oublier la malheureuse ensevelie dans les flots du Danube, et chacun tient à honneur de ne pas assister aux représentations d'une troupe qui a pour chef un infanticide et un bourreau.

UNE MARIÉE BRÛLÉE.—Le 1er octobre dernier, on venait de procéder, à Charleroi, à la cérémonie du mariage de M. Désiré Dehaut avec Mlle Wilmar; les jeunes mariés sortaient de la sacristie, où les dernières formalités avaient été accomplies, lorsque tout à coup la jeune épouse est entourée de flammes.

On veut lui porter secours; mais, affolée de terreur, elle s'échappe des mains de son mari et de ses parents, et se met à parcourir l'église en tous sens, activant ainsi le feu qui la dévore.

Après bien des efforts, on parvint à l'atteindre et à étouffer les flammes. Mais tout le corps de cette jeune femme était couvert d'horribles brûlures, principalement l'estomac, le cou, la figure et la tête.

Ce malheur, qui plonge dans la désolation deux honorables familles de Dampremy, est attribué à l'imprudence des personnes attachées au service de l'église, qui auraient, paraît-il, laissé brûler à terre, dans la sacristie, une chandelle on ne sait trop pourquoi, et cette chandelle aurait communiqué le feu aux vêtements de la mariée, au moment où elle se dirigeait vers la porte de sortie.

Plusieurs personnes de la noce ont aussi reçu des brûlures assez profondes en voulant secourir la jeune épouse, entre autres son mari et ses frères. Mme Dehaut a succombé après douze jours d'affreuses souffrances.

LA DECOUVERTE DE L'AMERIQUE.—Un recueil spécial très-bien fait, la Nature, résume l'état actuel des renseignements sur la découverte de l'Amérique au XIe siècle, par un Norvégien, Leif Erickson :

On sait, par les Sagas, qu'Eric le Rouge découvrit le Groënland en 984. Deux ans après, un navigateur scandinave, nommé Biorn Herriulson, se rendait au Groënland, avec un navire ayant vingt-cinq hommes d'équipage, lorsqu'il fut saisi par un vent d'est et jeté sur les côtes de l'Amérique du Nord, qu'il aperçut; mais il n'eut pas le courage d'y aborder, ce dont il fut sévèrement blâmé. Cependant quatorze années s'écoulèrent sans que personne songeât à l'imiter. Le premier qui eût cette idée fut un fils d'Eric le Rouge, Leif Erickson, qui, en l'an 1000, débarqua près de Fall River au Massachusetts.

Les normands entretenaient depuis lors des rapports avec le nouveau continent, qu'ils nommèrent Vineland, parce que la vigne y pousse spontanément. Deux ans après, Thorswald Erickson (peut-être un frère de Leif Erickson) fut tué dans un combat par un chef indien, et enterré dans son armure, près d'un cap appelé aujourd'hui Garnet-Point.

Vers 1840, ce squelette fut découvert, et des échantillons de son armure furent envoyés à Berzelius, qui en fit l'analyse. Ce savant découvrit que la composition chimique du fer était analogue à celle des armures de la même époque conservées dans les musées du Nord. Dès lors on admit, en Amérique, qu'on avait découvert le squelette d'un roi de la mer.

Les rapports entre l'Amérique et la Norvège durèrent, à ce qu'on croit, jusqu'à l'époque de la peste noire, qui dépeupla presque entièrement ce dernier pays.

On a parlé de l'établissement d'un grand observatoire sur l'île Penakese.

Cette île (île Penakese) fait partie du groupe des îles Elizabeth, au nombre de seize, dont quelques-unes très petites et inhabitées. Ce groupe est situé dans la baie de Buzzard, à 16 milles environ au sud de New-Bedford, sur la côte du Massachusetts.

L'archipel en question a une histoire remontant fort loin : en tout cas, c'est un des points de la côte américaine qui ont été des premiers foulés par les navigateurs européens. En l'an 1007, des navires scandinaves, sous un certain capitaine Thieffin, y abordèrent, dit-on, et passèrent l'hiver dans les îles. Pendant le séjour de l'expédition, le capitaine eut un fils (c'est toujours la tradition qui parle), et ce fils reçut le nom de Severin Thieffinson. Le célèbre sculpteur Thorwaldsen se rattachait, paraît-il, à cette famille.

A la vérité, sur les lieux mêmes, il ne reste plus trace du séjour des Northmen, qui n'est prouvé que par les anciennes tra-

ditions du Nord et par des documents rédigés en des temps plus récents.

Six siècles plus tard, en 1602, le navire anglais la Concord, capitaine Barthé. Gosnold, parti de Dartmouth, jeta l'ancre dans la dite baie de Buzzard, qui dès lors fut appelée baie de Gosnold. L'archipel était habité par de paisibles Indiens, qui trouvaient des fourrures et des écailles de tortue contre les objets apportés par les navigateurs. Le capitaine donna le nom de sa reine à l'archipel, dit depuis lors groupe Elizabeth, qui était très boisé, riche, en eau potable, en gibier de terre et d'eau, tandis que les côtes étaient couvertes de carcasses de baleines.

Ces îles portaient des noms indiens, qui se sont conservés avec peu de modifications jusqu'à nos jours. Les plus grandes sont : Cuttyhunk, Nashawn, Penakese, Winnonisset, etc. Dans la première, on a vu encore jusqu'en 1817 les traces du fort élevé par le capitaine Gosnold. On peut dire avec raison que cette petite île est le premier endroit du Nouveau Monde qui ait porté une maison bâtie par des mains européennes.

C'était dans les premiers temps du romantisme, Victor Hugo, Alfred de Vigny et Emile Deschamps causaient versification. On discutait la question des rimes riches. Emile des Champs les voulait "millionnaires." Alfred de Vigny, encore à demi "classique" demandait seulement qu'on rimât "de trois lettres."

—Comme ceci? dit Victor Hugo. Ici fut le nommé Mardoche Qui fut suisse de Saint-Eustache. Il a porté la hallebarde. Dieu lui fasse miséricorde! Et les trois amis se mirent à rire.

L'INTENDANT BIGOT,

PAR JOSEPH MARMETTE.

BROCHURE DE 94 PAGES GRAND 8vo. Prix : 25 Centimes.

Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser à G. E. DESBARATS.

4-51tf-411 Montréal.

BOTANIQUE

COURS ELEMENTAIRE

DE

BOTANIQUE

ET

FLORE DU CANADA

A L'USAGE DES MAISONS D'ÉDUCATION

PAR

L'ABBÉ J. MOYEN,

PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU COLÈGE DE MONTRÉAL.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix : Cartonné, \$1.20.—Par la poste \$1.30.

\$12.00 la douzaine—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul, (62 pp. et 31 planches.)

Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine.

Le même, broché 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à G. E. DESBARATS.

4-51-tf411 Montréal.

PRODUITS ET MANUFACTURES

DE LA

NOUVELLE PUISSANCE

PAR

H. BEAUMONT SMALL.

Brochure de 156 pages avec carte colorée, des dépôts de charbon d'Europe et d'Amérique. Edition anglaise. 50cts

S'adresser à G. E. DESBARATS.

4-51tf-411 Montréal.

GRAVURES.

Nous sommes prêts à recevoir du clergé et des libraires des commandes pour les gravures suivantes imprimées sur papier à dessin première qualité :

La Madeleine, par LE GUIDE..... 50 centimes

L'Ensevelissement du Christ, par PAUL

DE LA ROCHE..... 50 "

Eccle Homo, par LE GUIDE..... 25 "

Mater Dolorosa, par CARLO DOLCE..... 25 "

Sur des commandes importantes, une réduction sera faite sur ces prix, qui sont cependant très-bas : car ces gravures sont des facsimiles de gravures sur acier, dont on ne peut acheter des copies à moins de \$2.50 pour les petites et \$10.00 pour les grandes.

N. B. Il faudra ajouter au prix de chaque gravure cinq centimes si la commande est pour plusieurs gravures ou dix centimes si elle n'est que pour une seule, lorsque la gravure doit être expédiée par la poste; et l'on aura soin d'inclure le montant nécessaire avec la commande.

S'adresser à G. E. DESBARATS.

4-51tf-410 Montréal.

AU CLERGE.

LE PROTESTANTISME

Jugé et condamné par les protestants.

Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre.

Par M. l'abbé GUILLAUME, curé de St. André Avellin

Approuvé et recommandé par Mgr. l'Evêque d'Ot-tawa.

500 pages 8vo—impression de luxe—broché.....\$1.00

Le même par la poste.....\$1.20

S'adresser à G. E. DESBARATS,

4-51tf-410 Montréal.

ROMANS CANADIENS.

Une collection de cinq jolis romans canadiens, en anglais; 84 pages 8vo.—Prix, broché, 25c.

S'adresser à G. E. DESBARATS,

4-51tf-411 Montréal.

1873.

NOUVEAUX POÈLES DE PASSAGE

A CHARBON.

CHEZ

L. J. A. SURVEYER.

524, RUE CRAIG, MONTRÉAL. 4-24zz

\$5 à \$20 par jour, Agents demandés!

Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adressez :

4-22zz G. STINSON & CO., Portland, Maine.

ÉVITEZ LES CHARLATANS.

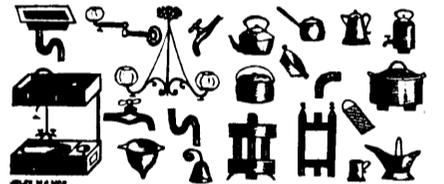
Une victime des indiscretions de la jeunesse, qui causent la débilité nerveuse, le dépérissement prématuré, etc., ayant en vain essayé de tous les remèdes annoncés, a découvert un moyen bien simple de s'en guérir, qu'il enverra gratis à ceux qui souffrent. Adresser, J. H. REEVES, 78, rue Nassau, New-York. 4-40-1an.

GEORGE YON,

MAROHAND DE POÈLES,

PLOMBIER ET FERBLANTIER.

NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTRÉAL.



TOUT en remerciant mes nombreux pratiques et le public en général de l'encouragement libéral que j'ai reçu, j'ai le plaisir d'annoncer que je viens de recevoir un assortiment très-considérable de poêles d'hiver des patrons les plus nouveaux et le système le plus économique, aussi un assortiment de champlures importées. Toutes commandes exécutées avec soin. Une visite est respectueusement sollicitée.

SIROP DE GOMME D'ÉPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix : 25 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur

HENRY R. GRAY

PHARMACIEN,

144 Rue St. Laurent,

MONTRÉAL.

POUDRE ALLEMANDE, SUBNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 4-38zz.

\$50,000 VALANT

CONSISTANT EN

HARDES FAITES.

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX,

MERCERIES, &c., &c., &c.

Habilllements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude.

Une visite est sollicitée.

R. DEZIEL,

131, Rue St. Joseph.

USINES À MÉTAUX DE LA PUISSANCE.

(Établies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc.

On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude.

Bureau et Manufacture

No. 536 à 542, RUE CRAIG,

MONTRÉAL. 4-25zz

Imprimé et publié par Geo. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319, Rue St. Antoine, Montréal, Canada.